



Religion de l'Égypte ancienne

Jean Yoyotte

Citer ce document / Cite this document :

Yoyotte Jean. Religion de l'Égypte ancienne. In: École pratique des hautes études, 5e section, Sciences religieuses. Annuaire 1971-1972. Tome 79. 1970. pp. 157-195;

https://www.persee.fr/doc/ephe_0000-0002_1970_num_83_79_16645

Fichier pdf généré le 31/01/2019

RELIGION DE L'ÉGYPTE ANCIENNE

Directeur d'études : M. JEAN YOYOTTE

Année 1969-1970

I. *Introduction à la recherche en égyptologie.*

Durant les premières conférences d'automne, ont été évoquées, comme à l'ordinaire, les ressources que les bibliothèques et les enseignements parisiens offrent aux personnes désireuses d'approfondir leur formation égyptologique et d'entreprendre des travaux de recherche sur la religion égyptienne. On a rappelé en outre combien il importait dans la préparation de mémoires de s'habituer à un système de citations bibliographiques normalisées — de préférence celui de la *Revue d'Égyptologie* — et d'être très attentif dans la signalisation muséographique des documents. Une table de concordance entre le *Journal d'entrée* du Musée du Caire et les extraits qui en furent imprimés dans le *BIE* de 1885 à 1899 a été diffusée.

Au demeurant, selon le principe suivi les années précédentes, divers points touchant la civilisation matérielle, les institutions politiques et sociales, l'histoire générale et les arts et techniques ont fait l'objet de digressions plus ou moins longues pour l'information générale des auditeurs.

Les réflexions et suggestions formulées par divers auditeurs et par le Directeur d'études en réponse au questionnaire adressé par la Commission dite du « Cycle de Préparation » ont permis de constater que l'ensemble des enseignements donnés à Paris permettent actuellement à chacun d'acquérir une connaissance de base de l'égyptien, du moyen-égyptien tout au moins, et de se former aux techniques particulières et aux méthodes d'interprétation propres à l'égyptologie, mais il serait heureux que des enseignements d'initiation à la grammaire du *néo-égyptien* puissent être assurés certaines années (comme c'est le cas pour l'épigraphie des temples ptolémaïques). Concernant les spécialités connexes (études bibliques, pensée et croyances du monde hellénistique et romain, monde musulman, africanisme) et l'étude comparée ou générale des religions, il serait souhaitable que la Section fournisse aux intéressés des *bibliographies d'initiation générale*, les étudiants avancés, chercheurs débutants et amateurs entraînés préférant, somme toute, élargir leur connaissances des problèmes et des méthodes par des lectures personnelles plutôt que par l'assistance à des cours.

II. *Exercices de langue classique.*

Chaque année, certaines personnes désertent opportunément les conférences, déçues qu'elles sont de ne pas entendre dévoiler allègrement les messages profonds de la Religion égyptienne et rebutées, sans doute, par la démarche, excessivement philologique à leurs yeux, de nos lentes analyses de textes. En l'état actuel des recherches et des instruments documentaires, une solide connaissance des mécanismes grammaticaux et du vocabulaire de l'égyptien classique demeure la base élémentaire de toute étude sur la religion pharaonique. A la demande d'auditeurs désireux d'approfondir et de systématiser leur connaissance du moyen-égyptien, les exercices XXII à XXVII de Gardiner, *Egyptian Grammar* ont fait l'objet de seize séances hebdomadaires de révision, animées par Chr. COCHE. M^{mes} et M^{lles} de BECO, BELLION, BONHEME, de FRESSINIAT, IMBERT, LEBRUN, LÉGER et THIRION, MM. GRIMAL, HERBIN, JACQ et ROQUET ont voulu profiter de ces séances ou y apporter leur expérience.

Comme prévu au programme, de novembre à la mi-mars, l'heure de la « conférence d'initiation » a été consacrée à la correction approfondie des thèmes et versions correspondant aux leçons XXVIII à XXXIII de l'*Egyptian Grammar*. MUSTAFA EL-ALFI, M. MASANÈS, J. BERLANDINI (1^{er} trim.), D. VALBELLE (1^{er} trim.), assez souvent G. ROQUET et très souvent Chr. LEBRUN se sont chargés de l'explication. Dans ces exercices, diverses phrases-types et éléments de vocabulaire ont donné l'occasion de s'arrêter sur certains traits particuliers de la mentalité égyptienne.

III. *Introduction à l'étude des textes funéraires du Moyen Empire.*

Au printemps, durant l'heure dite d'« initiation », a été commencée une introduction, longtemps remise, à l'étude des *Textes des cercueils* ou *Textes des sarcophages*, série d'exposés du Directeur d'études comparables à ceux qui avaient été donnés en 1964-1965 au sujet des *Textes des Pyramides*.

L'histoire de la littérature « funéraire » de l'Égypte pharaonique a d'abord été considérée dans ses grandes lignes. On a voulu marquer combien la nomenclature, empiriquement constituée au fur et à mesure du développement de l'égyptologie, est artificielle et combien le schéma « *Textes des Pyramides* (A.É.), *Textes des cercueils* (M.É.), *Livre des Morts* (N.É.) » rend mal compte de la nature et de l'évolution du « genre funéraire » telles qu'une analyse approfondie de

la documentation les font apparaître. Il y eut souvent décalage entre texte fossilisé et texte employé, entre les croyances incluses dans formules et les croyances vécues. La reproduction des *TPyr* dans de nombreux cercueils du Moyen Empire, l'attribution probable au Moyen Empire de la rédaction de certaines formules attestées par les Livres des Morts du Nouvel Empire, l'incertitude où nous sommes pour dire si le Livre des Morts, groupant les « chapitres » selon un ordre standardisé qui apparaît aux Basses Époques, a pu exister dès la XVIII^e dynastie, ces faits et bien d'autres invitent l'exégète à ne pas confondre la date du support matériel d'un texte avec la date de la composition de ce texte, ni avec la période de son emploi oral dans des rites d'inhumation, voire dans des pratiques de magie effectuées pour les vivants. Selon une croyance implicite, une formule écrite, du moment qu'elle est reconnaissable — par son titre, par sa vignette — était aussi efficace pour les morts qu'une formule lue et comprise par le ritualiste ; de la sorte, certains copistes, fabricants de talismans plutôt qu'hiéroglyphes véritables, furent souvent indifférents au sens exact du texte qu'ils reproduisaient. A l'inverse, des scribes, s'appliquèrent, par interprétation et correction, à redonner un sens recevable aux antiques formules. De la sorte, l'étude tant diachronique que synchronique des formules funéraires doit s'exercer, pour ce qui est des textes du II^e millénaire, sur un matériel d'une redoutable fluidité.

Seules les compositions « héliologiques » apparaissant dans les hypogées royales du Nouvel Empire — l'*Amdouat*, les *Porches*, les *Cavernes* — sont des œuvres homogènes qu'on peut, à bon droit intituler des « livres ». En revanche, pas plus que les *Textes des Pyramides*, notre recueil de *Coffin Texts*, l'ensemble de formules qui constitue notre *Livre des Morts* du Nouvel Empire (Naville, Barguet), et, de même, la *Litanie du Soleil* (incluant des « chapitres » du *LdM*) comme le *Livre de la Vache du Ciel* (plus bas, p. 162-165) ne constituent des ouvrages littérairement et dogmatiquement homogènes. Chaque *spell* ou groupe de *spells* doit d'abord être étudié en lui-même et pour lui-même.

La XXI^e dynastie correspond, semble-t-il, à une étape importante dans l'histoire de la littérature funéraire : c'est l'époque où les *Mythological Papyri* ainsi que le *Papyrus Greenfield* traduisent des efforts de synthèse ou d'innovation ; c'est l'époque où sont compilés les « *Chapitres supplémentaires* » du Livre des Morts. La Basse Époque se caractérise par l'exhumation, sous les Saïtes, de copies des *Pyramides* et des *Cercueils* et par la vulgarisation, à des dates encore peu précisées, d'un *Livre des Morts* classé et normalisé. Mais d'autres manifestations sont remarquables des derniers temps

du paganisme égyptien : (a) l'utilisation de rituels du culte divin pour assurer la divinisation de la momie ; (b) la rédaction de livres présentant d'une manière synthétique les différents modes de survie (*Livre des Respirations, Deuxième Livre des Respirations, texte dit des « Mystères égyptiens »*, etc.) ; (c) l'adaptation, en langue démotique, de portion du Livre des Morts et d'autres formules funéraires, démarche de vulgarisation qui dut contribuer à faire participer les Grecs et autres étrangers aux mystères et aux doctrines nationales.

Un trait commun à tous les *Coffin Texts* : ce sont des formulés qui ne sont pas écrites en égyptien ancien et que l'on a découvertes dans des tombeaux privés communément datés des VIII^e-XII^e dynastie. Les *Textes des Cercueils* ne sont pas des textes spécialement destinés à être écrits dans les cercueils. La majorité d'entre eux ont été découverts dans des cercueils privés mais ils ne se distinguent pas, au fond, des formules qui leurs sont associées non seulement sur les parois de caveaux et sur des papyrus (préfigurations des Livres des Morts du Nouvel Empire) mais dans des chapelles, sur des stèles votives et d'autres objets du Moyen Empire. Les parois des cercueils portent, en fac-similé agrandi, la reproduction partielle de rouleaux de papyrus. Cependant, quelques textes, associés ou mêlés à des représentations, peuvent occuper une place particulière dans la cuve (la Prairie-des-offrandes, le groupe dit « *Livre des Deux Chemins* », etc.). Formules proprement dites des *Coffin Texts*, bandes ornementales de textes hiéroglyphiques (*Coffin inscriptions*), pancarte et table d'offrandes, fausse-porte et yeux magiques, frises d'objets constituant le mobilier idéal d'un souverain mort, etc., le cercueil apparaît comme un résumé de la tombe et, dans une certaine mesure, comme un microcosme (plafonds astronomiques, carte des Deux Chemins). Une fois de plus, nous avons rappelé que l'étude des tombeaux, menée selon les divisions académiques en genres (architecture, peinture, sculpture et arts mineurs), démembré, au détriment des sciences religieuses, la réalité documentaire, : cette œuvre d'art qu'est le tombeau considéré dans son ensemble. On a donc considéré certains éléments du mobilier funéraire qui apparaissent en même temps que se vulgarisent, au profit des notables, les cuves parées de *Coffin Texts* : modèles, ceux notamment qui personnifient le domaine du mort et les barques servant au pèlerinage posthume ; masques polychrome qui confèrent une dignité surnaturelle (*sâh*) ; premiers *shabtis*.

Les formules réunies dans les sept volumes de De Buck, *The Egyptian Coffin Texts* ne représentent qu'une portion, restreinte de la littérature magico-religieuse qui a pu être mise au service des morts sous le Moyen Empire. Un examen statistique des *Papyrus*

Gardiner II et III donne une idée de l'étendue des pertes : sur 753 colonnes que conserve *P. Gard. II*, 90 environ contiennent des formules qui nous sont attestées par des cercueils et pour 180 colonnes le seul parallèle fourni est *P. Gard. III*, lequel offre en plus 386 colonnes de textes qu'il est le seul à faire connaître. En outre, certains *spells* des *CT* pourraient bien s'avérer être des éléments perdus du vieux répertoire royal des *Pyramides*, tandis que des tombes d'époque saïte ou perse conservent apparemment des formules recopiées d'après des cercueils du Moyen Empire mais qui ne nous sont pas encore parvenues sur des monuments de cette période.

On a rappelé en sus que plusieurs trouvailles n'avaient pas pu être utilisées dans le corpus de Chicago, base de l'édition de De Buck (notamment Sedment, Harageh, Riqqeh, Kafr-Ammar dans l'aire héracléopolitaine ; El Qattah et Kôm el-Hisn dans le Delta ; papyrus R. Weill, etc.) ; on a signalé les vestiges de textes funéraires récemment retrouvés dans des caveaux attribuables à la Première Période Intermédiaire à Héracléopolis et à Mendès.

Une fois dégagées les grandes lignes d'une approche technique de la littérature funéraire du Moyen Empire, on a commencé à examiner de plus près les divers chapitres de notre introduction, en exposant d'abord l'histoire de la publication des *Coffin Texts* : premières éditions de documents par Lepsius, Maspero, puis Birch ; publications successives de Lacau ; entreprise mise en train par Breasted et Gardiner, aboutissant à l'admirable édition laissée par De Buck (O.I.C.). La préface de P. Lacau (1903) à ses volumes du *CGC*, le chapitre consacré par Breasted (1933) à l'édition entreprise sous les auspices de l'Oriental Institute de Chicago, l'introduction placée par De Buck (1935) en tête de ses *CT I*, enfin les *Cross Indexes* d'Allen (1950) ont été analysés et une problématique d'ensemble a été esquissée.

IV. *Lecture et commentaire de textes religieux.*

A) Extraits du chapitre 125 du Livre des Morts.

La participation des élèves aux exercices de recherches est entravée quelquefois par l'absence d'une pratique courante de l'égyptien classique et par une connaissance trop restreinte du vocabulaire. On a recommandé à chacun de lire et relire les textes classiques du moyen-égyptien et d'aller approfondir sa formation philologique dans les conférences données à la IV^e Section. Cependant, à la demande de la majorité des auditeurs assidus, il a été décidé de consacrer

quelques conférences à la lecture *rapide* de textes religieux typiques. C'est ainsi que dans l'hiver 1969-1970, des extraits de *LdM* ch. 125 ont été traduits (d'après De Buck, *Egyptian Reading-Book*, p. 120-123). N. GRIMAL, L. LEGRAND, Fr. HERBIN, MUSTAFA EL-ALFI se sont chargés de l'explication grammaticale, le Directeur d'études se contentant de fournir quelques brefs commentaires sur le vocabulaire et le sens général des phrases.

B) Les origines de la subversion et la retraite de Ré d'après le « Livre de la Vache du Ciel ».

La lecture de *The Myth of the Destruction of Mankind*, dernier exercice proposé dans le même *Reading-Book* (p. 123-126), a été ensuite abordée. Cet épisode initial du document désigné sous le nom de *Livre de la Vache du Ciel* y est donné d'après la version du tombeau de Séthi I (col. 1-24), amendée ici et là par De Buck et opportunément complétée par lui d'après d'autres versions. L'extrait fourni dans le *Reading-Book* n'épuisant pas tout le récit, la lecture a été poursuivie d'après l'édition synoptique des différentes versions (Séthi I, Toutânkhamon, Ramsès II, III et VI) qu'a publiée Ch. Maystre (*BIFAO* 40, p. 53-115). En poussant jusqu'à *S.I*, col. 44, on a lu intégralement la très fameuse histoire de la répression de la révolte des hommes et de la retraite du Soleil sur le dos de sa fille transformée en Vache du Ciel. L. LEGRAND, M. EL-ALFI, D. LEHMANN, G. ROQUET, Fr. HERBIN et surtout N. GRIMAL, se sont appliqués à traduire ce « classique » qui est émaillé de néo-égyptianismes parfois barbares et dont les cinq tombes royales, procédant apparemment d'une même tradition manuscrite, ne conservent en fin de compte qu'un texte corrompu et criblé de lacunes. Il n'est pas étonnant que les traducteurs — Naville (1875 et *ca* 1890), Ranke (1909), Røeder (1923), Piankoff (1955), Donadoni (1959), Emma Brunner-Traut (1963), etc. — tout en dégageant le sens général des phrases, ont passé, ici ou là, sur les réelles difficultés que présente l'interprétation philologique de maintes phrases.

A vrai dire, une étude approfondie du « Livre de la Vache du Ciel » reste à faire, qu'il s'agisse du détail grammatical ou de la structure du texte connu sous ce nom, la seule traduction intégrale, celle de Piankoff, s'avérant trop peu fouillée. A la différence des compositions homogènes qui, dans la Vallée des Rois, représentent par des bandes dessinées et commentées les circonstances de la régénération du soleil, ce « Livre de la Vache du Ciel » n'est pas plus un livre que ne le sont les Livres des morts du Nouvel Empire. La désignation empirique couramment adoptée pour désigner ce recueil magique

se réfère à la vignette centrale du recueil, l'image de la Vache, sur laquelle on devait lire le récit de la révolte des humains et de l'ascension de Rê (*S.I*, col. 1-55) Considéré d'ensemble, le texte qu'on peut fonder sur la version la mieux conservée, celle de Séthi I, en la complétant par un long passage livré chez Toutânkhamon mais omis dans l'édition de Maystre (cf. Piankoff, *MIFAO* LXXII, pl. I), juxtapose six textes au moins en un recueil qui devait conférer au « scribe avisé » l'impunité, la sécurité et une puissance totale dans l'Au-delà, chaque *spell* étant terminé par une « rubrique d'emploi » (le découpage proposé par Piankoff, *The Shrines of Tut-ankh-Amon*, p. 27-34 ne semble pas exact). Les trois derniers textes ont la forme, assez banale, de conjurations et de déclarations identifiant le magicien à quelque entité divine. Les trois premiers textes sont des récits dont le propos est de faire connaître les paroles prononcées par Rê et par les divinités primordiales ou cosmiques. Ces paroles, par calcmbour ou par injonction, sont à l'origine de l'univers actuel : structure du cosmos, manifestations du divin, institutions locales, etc. Savoir ces « paroles divines » dans leur contexte mythique, c'est acquérir une connaissance profonde qui, en elle-même, confère un pouvoir plus direct et plus total que les incantations (comparer pour le mécanisme, le recueil de la « Connaissance des *baou* » dans les *CT*). Ainsi, le troisième récit assure votre sauvegarde par la révélation, formulée par l'Océan issu du Primordial, des principales forces divines (*ba*) qui régissent l'univers (*S.I*, col. 84-87) ; le deuxième texte fait savoir comment Rê pria Geb de neutraliser les serpents chthoniens (col. 56-62) et comment Thoth fut amené par le soleil à être, comme astre lunaire, son substitut durant les nuits (col. 62-84, Wilson, *ANET*, p. 8-9).

Le premier texte du recueil, le plus circonstancié de tous, est notre fameuse histoire de la révolte des hommes et de la Vache du Ciel. La forme et une partie du fond semblent d'un conte populaire, mais, en l'occurrence, le conte aura été utilisé comme le support d'une gnose spécialement efficace : la connaissance des mystères de l'équilibre du monde divin et des désordres du monde humain. En dépit de la densité d'une narration pleine de raccourcis déconcertants, on suit assez bien les épisodes, entrecoupés de « gloses d'origine ». La Majesté de Rê, pharaon parmi les hommes et les dieux, est atteinte d'une glorieuse décrépitude qui le transforme, pour ainsi dire, en une idole minérale (os d'argent, chairs d'or, cheveux de lapis). Les humains méditent son renversement. Un conseil rassemble au Grand-Château (Héliopolis) les dieux issus de Rê et les dieux antérieurs, l'Océan primordial (*Noun*) ainsi que « les pères et les mères qui étaient avec Rê dans le *Noun* ». Rê déchaîne sa fille, son œil (*pupilla*), qui,

devenant la lionne Sekhmet, massacre les hommes réfugiés au désert et prend tellement goût au carnage qu'elle le pousserait au-delà d'Héracléopolis si Rê, désireux de préserver notre engeance, ne faisait inonder le sol d'une bière somnifère, brassée à Héliopolis et colorée à la semblance du sang au moyen d'hématite de Nubie. Les beuveries des fêtes d'Hathor et même, par un double calembour, les desservantes juvéniles du centre hathorien et vinicole d'*Imaou*, trouveraient, entre autres choses, leur origine dans ce drame. On s'est demandé si le rédacteur n'a pas eu l'intention de conjurer par prétérition la puissance dangereuse de Sekhmet en montrant des « *messagers dont la course est rapide et qui filent comme l'ombre d'un corps* », chargés de courir à Éléphantine pour en rapporter le colorant trompeur, alors que, d'ordinaire, de tels « *messagers* » sont précisément les agents que délègue la Déesse dangereuse pour répandre la mort et les calamités... La suite de l'histoire montre comment Rê, craignant de décliner définitivement, va s'en aller, selon l'avis de l'Océan, son père, sur le dos de sa fille Nout, transformée en vache, comment les remarques faites par le dieu solaire créent toute une topographie céleste, comment, enfin, pour sauver du vertige la Vache du Ciel, Rê en fait soutenir le ventre par Shou aérien et étayer les pattes de la bête par les huit *Hehou*. Les noms compliqués attribués aux membres de cette ogdoade de l'athmosphère (cf. col. 49-55 et *BIFAO* 40, 110) sont assez différents de ceux que portaient les mêmes *Hehou* issus de Shou dans les vieilles formules du *Ba* de Shou (*CT*, spell 76) et de ceux que portent les *Khomnéou* hermapolitains connus par les traditions récentes (cf. *Annuaire* LXXVI, p. 112).

Un passage malheureusement mutilé (*S.I.*, col. 31-36) devait expliquer l'origine des « *massacres parmi les hommes* », autrement dit de la guerre. Les hommes mécontents, semble-t-il, de l'exil du soleil, attaquent les ennemis de ce dieu, mais celui-ci leur déclare : « *Vos crimes sont derrière vous, massacreurs. Que [vos] massacres soient éloignés [de moi]* ». Contrecoup du complot initial, la guerre entre les humains contribuait à assurer, selon certaines traditions, le triomphe permanent de Rê (Sauneron, *Esna* V, p. 327, note *f* à propos de *E.* n° 196, 3 ; 261, 17) et, par extension, la puissance politique de Pharaon (cf. *Biblica* 37, p. 471-472). Peut-être devra-t-on retrouver une autre allusion à la première bataille fratricide dans le *Livre du Fayoum* (plus bas, p. 166) : « *Ils prirent position et combattirent contre ceux qui prirent position contre eux...* »

On a considéré au passage comment la théologie post-amarnienne de Thèbes avait traité à sa manière le thème de la « minéralisation » de Rê. Le contenu et le contexte iconographique de la « *Grande*

Adoration des Mystères d'Amon-Ré », série de trois hymnes reproduits au Temple d'Hibis (époque perse) mais remontant au moins à l'époque ramesside (*P. mag. Harris*) montre l'Ogdoade elle-même dépassée par le mystère de la transformation du dieu autogène en astre solaire et par son cycle perpétuel de sénilité et de rajeunissement :

« Dit par les antiques Khomnéou des premiers temps révolus, vénérant le dieu qui est entre eux (ou d'entre eux), lui dont les formes sont mystérieuses en ses transformations, Ré qui a fait sa transformation en soleil, qui [...] en Dieu qui est venu de lui-même à l'existence, lui dont les os sont d'argent, la peau (var. la chair) est d'or, l'uracus de véritable lapis-lazuli et dont les dents sont de turquoise » (*Hibis III*, pl. 32-33 et 37 ; *P. Mag. Harris*, ed. Lange, p. 38).

C) *La révolte primordiale et la retraite de Ré d'après le « Livre du Fayoum ».*

Il a fallu d'abord résumer, pour l'information des auditeurs, l'histoire fort compliquée de la publication des beaux papyrus hiéroglyphiques à vignettes qui, connus sous les noms de *Papyrus du Labyrinthe*, de *Papyrus du Fayoum* ou de *Papyrus du Lac Mæris*, ont été vendus à Louqsor en 1859, ont été dispersés, ont été copiés, ont disparu, ont été retrouvés (Mariette 1871 ; Brugsch 1879 ; Pleyte 1884 ; Cope-Whitehouse 1885, Lanzone 1896 ; Newberry 1899). Il apparaît désormais que les *P. Boulaq* n° 1 et n° 2 (au Caire), le grand fragment *Hood* et les débris du même fonds (Walters Art Gallery, Baltimore) et les fragments *Amherst* (Pierpont Morgan Library, New York) sont les morceaux d'un vaste ouvrage mythologico-géographique initiant, en trois « chapitres », ou parties, aux mystères de la configuration physique et religieuse du Fayoum. L'ordre relatif des textes est assuré par une grande version écrite en hiéroglyphes et dépourvue d'illustration (date : 135 de notre ère), trouvée à Tebtunis en 1931, ainsi que les débris d'autres copies hiéroglyphiques du même ouvrage (éd. Botti, *La Glorificazione del Sobk*, 1959). En outre, une paroi du temple de Kôm Ombo — document dont Adolphe Gutbub nous a aimablement communiqué sa collation et une excellente photographie — reproduit bout à bout quelques récits et notices extraits du même traité crocodilopolitain (*Ombos I*, p. 131, n° 172).

Ce *Livre du Fayoum* (cf. *BIFAO* 61, p. 89, note 1 et p. 101-102) inclut trois récits qui, autant qu'on peut le déduire du vocabulaire, du style et des jeux verbaux, s'inspiraient d'un récit assez proche du texte que livrent les hypogées royaux du Nouvel Empire. Procédant aussi des doctrines thébaines associant, dans le temps mythique, l'Ogdoade et le Soleil, le clergé de Crocodilopolis a res-

structuré les éléments du mythe de la retraite de Rê sur l'échine de la Vache céleste en fonction du vieux panthéon local et de la topographie particulière du Fayoum.

1. « Ils descendirent, ces rebelles-là, et ils se transformèrent en poissons bondissants. Le Dieu fit un massacre parmi ses ennemis. Il avait saisi ses armes dans son poing en s'adaptant la face d'un bélier et son cœur fut satisfait à cause du jour du Jugement. (Mais) ils tinrent devant lui, ils descendirent à sa poursuite. Le fil (?) de sa mère (= Neith-Ahet) lia ceux qui s'étaient rebellés contre lui et elle plaça son siège dans une crypte (sheta)... La Grande Vache blanche sauva son fils de ses adversaires < dans > le Très-Vert. Ils portèrent la main contre elle-même, étant les étoiles-pây (= les brûlantes ?). C'est Rê qui dit (alors) à sa mère : « Tu as placé (hôn) tes mains sur moi » ... Ainsi existe son nom de Soukhos-le-Crocodilopolite (Shedty, cf. sheta, « crypte ») et elle existe en tant que la hône (cf. hôn, « placer ») » (P. Amherst III, fragment I, col. 1-5, éd. Newberry, pl. XVII ; Ombos I, n° 172, col. 7-8 ; *Glorif.*, pl. V, 15-19).

2. « Cette place — (nommée) Les-Sables-méridionaux-de-la-Hône — c'est la place où les rebelles montèrent d'Héracléopolis contre la Majesté de Rê-Harakhté. Celui-ci s'en alla en direction de l'eau, (fuyant) de devant eux. Sa mère, la Vache Ahet le protégea (hôn) de son propre corps. (C'est pourquoi) son nom est devenu celui de hônec. Elle éloigne de lui les ennemis » (P. Boulaq, n° 2, éd. Mariette, pl. 5).

3. « Rê se trouvait donc siéger dans sa propre forme corporelle et il avait vieilli en elle. Ses os étaient d'argent, ses chairs étaient d'or, sa chevelure était de lapis-lazuli ; ses deux yeux étaient deux malachites et son beau disque était de turquoise. Il sut que les hommes et les dieux pensaient (= complotaient) dans Héracléopolis. (Mais) il rajeunit dans une période de douze mois (sic ! corriger en « douze jours » ?). Ils montèrent, chargés de méchanceté et ils furent nombreux contre lui dans l'Île-de-l'Embrasement. Ils prirent position (âhâ) et ils combattirent (âha) contre ceux qui prirent position (âhâ) contre eux — ainsi vint son (sic !) nom de La-Stèle (P-âhâ) qui est dans Héracléopolis — le 4^e mois de Shemou, le 15 (var. le 12). Il s'en alla de devant eux en direction du Grand Bassin dans le To-shé (= le Lac Karoun dans le Fayoum), le 1^{er} du mois d'Akhet, le 23. Alors les Khomnéou se détournèrent (?) et il cacha sa course à ses pères et ses mères. La Vache-Ahet le plaça sur son dos — c'est sa mère depuis l'origine — et elle le sauva (shed) de ses adversaires. C'est ainsi que son nom de Shedet (= nourrice) vint à l'existence ; elle le fait vivre de son lait. Ainsi existe le Bassin, ainsi existe le Soleil, ainsi existe Methyer, ainsi existe Shedet... » (P. Boulaq, n° 2, éd. Mariette, pl. 2 ; Ombos I, n° 172, col. 1-5).

Deux vignettes du *Livre du Fayoum* illustrent et résument la version locale du *Livre de la Vache du Ciel* : l'une (P. Hood, ed. Lanzzone, pl. IV) montre la vache, dénommée *Methyer*, portant sur son dos le Soleil rajeuni sous l'apparence d'un garçonnet (comparer *Hibis* III, pl. 3, reg. VII) ; l'autre (Lanzzone, pl. VI) montre la vache *Ahet* : Shou soutient son ventre ; Rê trône entre ses pattes postérieures tandis que la barque du soir vogue entre ses pattes antérieures.

Au Fayoum où, depuis une très haute époque, le dieu suprême, Soukhos était tenu pour le fils solaire de Methyer *sive* Ahet, vache issue des eaux initiales, la vache qui élève Rê au firmament n'est

pas la fille, mais la mère de Rê. D'autre part, dans le *Livre du Fayoum*, les conjurés ne sont pas attaqués par une Sekhmet sanguinaire dont l'ivresse endormira la fureur. Pareillement inconnue dans les allusions latopolitaines à la révolte des hommes, l'aventure qui narre l'intervention et l'apaisement de l'Oeil de Rê dans le texte copié dans les hypogées royaux pourrait bien n'y être qu'une longue interpolation, révélant l'étiologie de certaines pratiques culturelles tendant à apaiser la dangereuse Hathor-Sekhmet et constituer par là une variante particulière — propre peut-être à Imaou — du récit de la répression de la révolte. En tout cas, dans la mythologie de Crocodilopolis comme dans celle de Latopolis (cf. Sauneron, *Esna* V, 323-325, 373-376), cette répression était présentée comme une réaction belliqueuse du dieu solaire régénéré, Soukhos-Rê prenant un moment le masque prestigieux du bélier (tandis que Khnoum-Rê, à Esna, prend un moment la forme du crocodile). Comme dans la mythologie amonienne, l'Ogdoade que forment « les pères et les mères » de Rê assiste au mystérieux drame du déclin, du combat et de la métamorphose de Rê qui monte dans les cieux. Héracléopolis était le lieu d'un épisode du massacre des hommes dans le *Livre de la Vache*. Cette ville située juste à l'Est du Fayoum devient le point d'où part la révolte contre le Soleil déclinant. Le combat dans l'Île-de-l'Embrasement n'est pas et ne sera jamais décisif. Protégé par la Vache du Ciel vespéral qui n'est autre que la *Hôné*, réseau des bras d'eau qui descendent vers le Lac Karoun, l'astre se cache pour se refaire dans l'intérieur mystérieux (*sheta*) de sa nourrice (Shedet) qui est à la fois le corps du ciel et le sanctuaire de *Shedet* (Crocodilopolis). Parmi les variantes qu'il convient de recenser du thème de la révolte primordiale et permanente, celle du Fayoum illustre comment les prêtres de cette région ont voulu situer topographiquement dans leur microcosme provincial les phases d'un drame cosmique, selon le propos général du *Livre du Fayoum* : faire du Fayoum le noyau fondamental de l'Égypte et du monde.

V. *Recherches sur la géographie historique et religieuse de la Basse-Égypte.*

A) *Pi-Ramsès et Tanis.*

La reprise de fouilles à San el-Hagar depuis 1965 et le dépôt des archives de la Mission Montet au C.D.H.R. (plus bas, p. 428-430) a amené plusieurs élèves de la Section à participer au classement et à l'étude des archives et des trouvailles ou même à participer aux travaux *in situ*. Il devenait utile d'étudier dans le cadre de nos con-

férences certains problèmes posés par Tanis. Les premières séances consacrées à des recherches sur la Basse Égypte ont donc été occupées par une suite d'exposés faits par le Directeur d'études sur un problème fameux qui concerne l'histoire politique et la géographie religieuse des régions orientales du Delta.

1. *L'histoire du problème.* La localisation de Pi-Ramsès à Tanis était en germe lorsque Cordier, membre de la Commission d'Égypte, mis en présence des grandes murailles de brique du tell de San el-Hagar, songeait aux travaux des Hébreux, bâtisseurs d'une ville-magasin nommée Ramsès (*Exode* I, 11). Par la suite, papyrus et inscriptions apprirent que Ramsès II avait construit dans l'Est du Delta une belle et vaste ville neuve appelée « *La Maison de Ramsès (Pi-Ramsès) grand par les victoires* » et, au cours du XIX^e siècle, explorateurs et fouilleurs virent et dégagèrent à San une quantité croissante de monuments au nom de Ramsès II. La localisation de Pi-Ramsès à Tanis fut couramment admise lorsque Mariette eu rapporté de San les statues CG 699-700 de « généraux » d'époque tardive qui, prêtres de divinités du Séthroïte et du Tanite, l'étaient aussi d'« *Amon (de) Ramsès de Pi-Ramsès* » (Brugsch, 1872). La mention de « *Seth seigneur d'Avaris* » dans deux titulatures ramessides copiées à San (Berlin 7265, Caire JE 37842) suggérait en outre à certains savants que San aurait pu avoir été aussi l'emplacement de la ville choisie pour capitale par les Hyksos. En 1918, Gardiner, examinant les mentions connues de Pi-Ramsès, reportait la localisation de cette résidence vers Péluse... A partir de 1928, Montet reprend à la fois la fouille de San et la théorie « Tanis = Pi-Ramsès = Avaris » ; il attribue à Ramsès II la construction de la grande enceinte de San, met en valeur les données des inscriptions ramessides livrées par le site et amène Gardiner lui-même (1933) à une rétractation. En 1941, il fera paraître une histoire du « drame d'Avaris » : la ville de Seth et des Hyksos, réhabilitée sous la forme de Pi-Ramsès, aurait été de nouveau ruinée à la fin de la XX^e dynastie lors d'une guerre menée victorieusement contre les partisans asiatisés de Seth par les Thébains. Ceux-ci, dans la ville désormais appelée Tanis, auraient proscrit le culte de Seth, et installé le culte de la triade thébaine et fondé la XXI^e dynastie tanite.

Cependant, en 1928, la trouvaille fortuite près de Qantir de vestiges de palais et d'ateliers remontant au temps des Ramsès amène Hamza (1930) qui sera suivi par le R.P. Couroyer et d'autres auteurs à situer là Pi-Ramsès. La mise au point donnée par Gardiner en 1947 (*Onom.* II, p. 171*-175* et p. 278*-279*) traduit une hésitation.

2. *L'état présent de la question.*

a) *Travaux récents* : En 1947, cependant, Labib Habachi et, indépendamment, certains collaborateurs de P. Montet en sont venus à se demander si, tandis que les arasements bouleversés de Pi-Ramsès se cacheraient autour de Qantir, les monuments ramesides de Tanis ne seraient pas les vestiges, transportés et remployés des temples de cette ville. Cette hypothèse sera toujours très énergiquement rejetée par P. Montet (cf. *RA* 1958-I, p. 6 : « le doigt dans l'œil »). Pourtant Habachi (1954) puis Shehata Adam (1958) avaient confirmé que, sur une vaste étendue, la région de Khataâna et Qantir couvre, outre des restes du Moyen Empire, les débris d'habitats urbains dispersés — palais royaux, villas, ateliers, magasins, sanctuaires (stèles dites de « Horbeit ») — datant des Ramessides... D'autre part, la théorie de la destruction simultanée de Pi-Ramsès et du culte de Seth, fondée sur des interprétations philologiques et historiques un peu hâtives, s'avère impossible à retenir, la proscription de Seth paraissant s'être développée progressivement à partir du VIII^e siècle seulement (cf. *Annuaire* LXXVII, p. 187). Si certains ouvrages tiennent toujours pour acquise l'identité Tanis = Pi-Ramsès, Van Seters (1966) a présenté avec pertinence la théorie que Tanis, tardive, est bâtie avec les débris de Pi-Ramsès et soutenu qu'Avaris est à Khataâna. Uphill (1968-1969), pesant le pour et le contre, découvrant ou reprenant à son compte des arguments de portée inégale mais dont certains sont excellents, a soutenu à son tour la localisation de Pi-Ramsès à Qantir.

b) *Principaux éléments du problème* : Un dénombrement fort cohérents des zones marécageuses que faisait, dès le Moyen Empire, une composition littéraire vantant *les Plaisirs de la Chasse et de la Pêche* et qui fut reproduit sous Ramsès II dans la procession géographique de Mitrahineh apprend clairement que le territoire de Tanis était bien distinct de celui d'Avaris. De même, selon l'*Onomasticon d'Amenopé* (ca 1100), Pi-Ramsès, riveraine de la Branche orientale du Nil, était à une certaine distance de Tanis, proche des lacs littoraux.

Le nom et la ville d'Avaris sont antérieurs à la fondation de la monarchie hyksos (cf. *Les Plaisirs de la Chasse* et aussi Josèphe, *Contre Apion* I, 78). Le nom, *Sekhet-Djâ*, du territoire marécageux (*pehou*) dont Tanis était le chef lieu et qui servira jusqu'à l'époque romaine pour parler de Tanis elle-même, signifiait primitivement « *La Campagne du dénommé Djâou* » et date, selon toute vraisemblance, de la fin de l'Ancien Empire. Le nom proprement dit de Tanis

— *Djâné* — est plus tardif. Un fer de hache, publié dans *ASAE* 47, p. 205 (maintenant au British Museum) est censé attester sous Ramsès II un « *Horus seigneur de Djâné* », mais l'authenticité de l'inscription est contestable. De la sorte, les premières attestations du nom Djâné remontent à l'extrême fin de la XX^e dynastie (*Onomasticon d'Aménopé, Voyage d'Ounamon*).

Or « Hébron avait été bâtie à sept ans avant Tanis d'Égypte ». On a noté au passage que, sous cette note de *Nombres* XIII, 22, on ne saurait raisonnablement voir une allusion à l'installation des Hyksos dans Avaris. Cette sorte de glose, rappelant la prééminence d'Hébron, première capitale de David sur Tanis dont le Pharaon idolâtre fut l'allié de Salomon, pourrait bien se référer d'une part à la fondation de leur place d'Hébron (ci-devant *Kiviath-Ârba*) par les Hébreux, d'autre part à la construction dans la Sekhet-Djâ de la nouvelle capitale du Delta (cette « construction » de Tanis pouvant correspondre à l'an 1 du « renouvellement des naissances » et à l'installation du futur Pharaon Smendès à Tanis).

c) *Les mentions de Pi-Ramsès : naissance, développement et décadence de la ville* : Certains des documents dénombrés par Gardiner (*JEA* 5, p. 179-200) et par Helck (*Materialien* II, p. 970-971 et 987-988) concernent des fondations ramessides différentes de la résidence fameuse du Delta oriental. Le catalogue des mentions de Pi-Ramsès peut être rigoureusement épuré, mis à jour et enrichi de nouveaux exemples. D'utiles précisions pourront encore être tirées, assurément, d'une révision attentive des sources.

La résidence de Pi-Ramsès pourrait être née de l'élargissement d'une grande villa (*bekhen*) fondée par Ousermârê-Ramsès dès l'an 1 de son règne proprement dit et peut-être dès le temps de son association avec son père (*P. Anastasi II*, 1, 1-5 ; *P. Anastasi IV*, 6, 1-10 ; cf. Mariette, *Abydos* II, pl. 57 ?).

C'est vers le milieu du règne de Ramsès II que « *La Maison de Ramsès-grand-par-les-victoires* » changea de nom et devint « *La Maison de Ramsès-le-grand-ka-de-Rê-Harakhté* ». Aux données et arguments avancés par Yoyotte (*Kémi* 10, 74), Helck (*Zur Verwaltung*, 318) et J.J. Janssen (*OMRO* 41, 33), on ajoutera l'attestation de ce nouveau nom sur un des grands scarabées commémorant les fondations faites par Ramsès II dans l'Est du Delta (éd. Macalister, *Excav. at Gezer*, pl. 208, 2). Vers le même temps apparaît dans les inscriptions hiéroglyphiques une manière d'idéogramme notant le nom de Pi-Ramsès au moyen d'une enceinte à redans entourant le nom « Ramsès-aimé-d'Amon » (*ASAE* 25, 221 et titulatures du vizir Prêhotep fils de Pahamnouti, *CdE* XLI, 223 sq).

Demeurant une capitale sous les successeurs de Ramsès II, « La Maison de Ramsès-le-grand-ka-de-Rê-Harakhté » abritera encore la Cour sous Ramsès III (*JEA* 5, 192-193, n° 23, 25 ; bloc Memphis Caire JE 45570 ; stèle Philadelphie 2882 = *JNES* 22, 177-184). Cependant, si cette importante résidence reste utile et utilisée, son prestige moral et religieux décroît : le *Papyrus Harris I* (60, 2-5 ; 62a, 3) n'en parle que pour signaler le Temple de Seth de Pi-Ramsès parmi les temples secondaires ayant bénéficié de quelques embellissements. Il faut noter à ce sujet que *P. Harris I*, 8, 2-12 et 10, 12 (ainsi que *P. Wilbour B*, § 59 et *Ram. Adm. Doc.*, 25, 3), en dépit de l'opinion reçue, ne concernent pas la célèbre résidence créée par Ramsès II sur le bord oriental du Delta mais une « Maison de Ramsès III-grand-par-les-victoires » rattachée au domaine d'Amon thébain et probablement située dans la Thèbes (*No*) de Basse Égypte, c'est-à-dire à Diospolis inférieure (Balamun). D'autre part, en toute rigueur, « La Maison de Ramsès III-riche-en-provisions-pour-l'Égypte » (*Med. Habu II*, pl. 106, 1. 23-24) ne saurait non plus être tenue pour identique à la Pi-Ramsès de Ramsès II, puisque celle-ci subsiste et garde son nom durant le règne de Ramsès III.

Aucune mention de la ville créée par Ramsès II dans le Delta oriental n'a encore été notée dans les papyrus, presque tous thébains, contemporains des derniers Ramsès, mais « La-Maison-de-Ramsès-aimé-d'Amon est encore signalée comme une cité du Delta par l'*Onomasticon d'Amenopé* (vers 1100). Cette cité avait dû végéter comme la monarchie elle-même.

d) Données archéologiques : Des souvenirs de lieux saints (stèle Louvre E. 26017), de palais, de villas ainsi que maints petits objets d'époque ramesside continuent de sortir de dessous le village ou les champs de Qantir. La datation des scarabées (et moules à scarabées), si précieuse pour étudier la durée et l'importance relative d'un établissement au cours des âges, ne doit plus se fonder sur une consultation hâtive des recueils de Petrie (dont procède généralement le *GLI*), mais sur une analyse sérieuse de l'onomastique royale ramesside. C'est ainsi que les prétendues mentions de Ramsès VIII à Qantir concernent Ramsès II et les cultes de son génie (*Kémi* 10, 86 sq) et que l'illusoire mention de Ramsès X (*ASAE* 30, 60-61) concerne plutôt le couple Sethi II/Taousert... Les évidences archéologiques correspondent, somme toute, assez bien avec les données tirées des textes : restes isolés d'une chambre au nom de Séthi I, abondance de monuments de Ramsès II et de son entourage, traces encore appréciables de la présence de Ramsès III, rien après Ramsès VI.

On avait déjà exposé que les bâtiments actuellement connus à Tanis ne semblent guère antérieurs à 1100 avant J.-C. : le plan du Temple d'Amon, ses dépôts de fondation et sa nécropole royale montrent notamment que cet édifice s'est développé entre le début de la XXI^e dynastie et le règne de Chechanq III (*Annuaire* LXXIV, p. 101). L'examen en cours des constatations et des trouvailles faites par la Mission Montet ne dément pas, bien au contraire, l'hypothèse selon laquelle les monuments immobiliers et mobiliers des Ramesides ne sont, à Tanis, que des remplois. Les importantes séries inédites de petits objets utilitaires ou religieux n'incluent pratiquement aucun témoignage typique des XIX^e XX^e dynasties et illustrent abondamment que le *floruit* de Tanis se situe aux Basses Époques.

Si l'on décompte les mentions de divinités majeures qu'on peut lire à Tanis sur les vestiges remployés portant encore les cartouches de pharaons ramesides — de Ramsès II à Ramsès VI — on s'aperçoit que la statistique en est conforme à ce qu'on sait par les textes du panthéon de Pi-Ramsès : le Soleil d'Héliopolis en premier, puis Seth et ensuite Ptah et Amon. Les mentions de Seth sont spécialement concentrées sur des statues et des colonnes des Hautes Époques surchargées par Ramsès II ou par Merneptah, ce qui corrobore l'idée que la « Maison de Seth de Ramsès à Pi-Ramsès », antérieure à la fondation de la Résidence, se superposait dans une certaine mesure au vieux temple de « Seth seigneur d'Avaris ».

On a rappelé que les expressions du genre « *Ptah, Amon, Pré, etc. de Ramsès* » ne signifient pas « *de (Pi-) Ramsès* ». La nature de telles formes divines — liées, au Nouvel Empire, à la personne d'un roi ou à celle d'un particulier (*Ptah-de-Menna, Soukhos-de-Meryré, etc.*) — posent néanmoins un problème encore insoluble. On a noté que les divinités dites « de Ramsès » sont parfois plus spécialement attachées à une manifestation du génie royal (par exemple « *Amon-Ré de (Ramsès)-souverain-des-deux-terres* », « *Ptah de Ramsès-dans-la-Maison-de-Ptah* »). L'une de ces divinités, « *Amon de Ramsès-grand-par-les-victoires* » dont la propre sœur du roi fut prêtresse (relief Toronto 955.79.2 ; stèle Florence Inv. 2523 ; fragment J. L. Despras) fut étroitement liée à la Résidence elle-même. Or le **tabernacle Moscou I, 1 a — 4867, faisant connaître un ouâb d'« Amon de Grand-par-les-victoires dans la base portuaire d'Avaris »** suggère que la Maison de cet Amon de Ramsès était proche de l'ancien port des Hyksos, riverain de l'« *Eau d'Avaris* » (= la branche orientale du Nil). Ce serait ainsi dans la même aire qu'on devrait rechercher les différents temples et quartiers d'Avaris et de Pi-Ramsès.

En 1966-1969, dans le secteur Khataâna-Qantir, les admirables fouilles conduites par M. Bietak ont reconnu au lieu dit *Tell ed-Dabâa* plusieurs couches typiques d'habitations et de sépultures d'époque hyksos, au-dessus d'établissements du Moyen Empire et au-dessous de restes ramessides et de quelques vestiges gréco-romains. Considérées d'ensemble, ces données stratigraphiques coïncident avec les données qu'on a pu tirer des textes : un ancien établissement devient un centre hyksos durable et se réanime sous les Ramsès. Le niveau tardif correspondrait au temps où un culte, ressuscité autour d'une idole d'époque ramesside (comparer l'Houroun et l'Anat de Tanis) était rendu à un « Amon de Ramsès » par les militaires indigènes de Silè et Tanis (Caire CG 699-700).

3. *Perspectives de travaux.*

Sur le terrain de San, les portions des téménos d'Amon et de Mout qui restent à dégarnir de déblais et à fouiller pour la première fois devront faire l'objet d'un examen stratigraphique minutieux pour éclairer notamment les informations contenues dans les archives de la Mission Montet. D'autre part, sur cet immense site, les couches d'habitations profanes et les successives nécropoles privées sont presque inconnues. Or les niveaux d'occupation et les cimetières pourraient nous renseigner mieux que ne le font les temples ravagés sur l'histoire de Tanis pendant et après les siècles de son apogée sous les Tanites et les Libyens et leur étude amènera peut-être un jour la découverte de niveaux plus anciens.

Témoins exilés des cultes et des arts de Pi-Ramsès, les vestiges ramessides déjà retrouvés à Tanis requièrent encore eux-mêmes une étude de longue haleine. Si la documentation publiée sur les *stèles* et les *obélisques* de Ramsès II n'appelle que quelques compléments, un *corpus de la grande statuaire* dont plusieurs pièces inédites et des fragments en quête de raccord ont été identifiés au Musée du Caire (1968) doit être élaboré ; ce corpus sera la base d'une étude attentive de typologie et d'interprétation religieuse des monuments de ronde-bosse faits sous Ramsès II (colosses de porte-enseigne, statues inédites de Rê-Harakhté et de Ptah-Djed-Shepes). L'édition des *fragments de parois* et de *supports* (colonnes, bases, architraves) entraînera des recherches d'architecture et d'iconographie pour replacer — par comparaison avec les bâtiments ramessides intacts de Haute Égypte et de Nubie — les débris des temples de Pi-Ramsès dans leur contexte monumental et rituel (en ce sens *Annuaire LXXIV*, p. 102). Auparavant l'inventaire bibliographique et muséographique des trouvailles faites à Tanis devra être achevé.

B) Jean DORESSE, *La géographie de l'Égypte antique et les témoignages des sources coptes.*

L'année précédente, l'étude des *Ashmûn* de Basse Égypte (*Annuaire* LXXVII, p. 183-184) nous avait amenés à tirer parti de textes hagiographiques coptes. M. Jean Doresse, chargé de recherche au C.N.R.S., a bien voulu, en avril 1970, donner trois conférences d'initiation au maniement des sources coptes, conférences qui ont dû faire sentir aux auditeurs combien une information générale concernant l'histoire de l'Orient chrétien et celle du monde arabo-islamique peut être utile à l'égyptologue.

Dans une première conférence, un tableau sommaire a été dressé des divers genres de textes conservés en copte, en grec, en arabe et en éthiopien, qui peuvent être utilisés pour des enquêtes de géographie et d'histoire régionale : hagiographies (martyres, miracles, biographies de moines et aussi anecdotes prétendues de la Fuite en Égypte) et synaxaires ; chroniques des Patriarches, actes des néo-martyrs, descriptions des églises et des monastères (Abou Salih, Makrizi) ; *scalae*, listes épiscopales, etc. La nature et la valeur de chaque catégorie de sources ont été considérées. Une attention particulière a été portée à l'élaboration des synaxaires régionaux. On a montré d'autre part que, si les récits fastidieux et fantastiques qui furent écrits, entre le VI^e et le IX^e siècle, pour glorifier les victimes de la persécution de Dioclétien n'ont aucune exactitude historique, ils présentent un intérêt géographique certain, car ils situent les événements dans un paysage topographique authentique, pour l'édification de la clientèle rurale de sanctuaires locaux.

Au cours de la deuxième conférence, Jean Doresse a distribué une bibliographie concise qu'il a commentée en indiquant par quelles méthodes pratiques il est possible d'isoler les documents intéressant telle ou telle localité. Il a montré en outre que, grâce aux sources chrétiennes d'Égypte, l'historien des religions décèle des pratiques et traditions locales dont certaines peuvent remonter au paganisme (le thème de l'arbre incliné) et rappelé que plusieurs vies de moines sont des témoins acceptables des ultimes résistances à la christianisation (Habin-Hebenou (?) dans le nord de l'Hermopolite).

La littérature chrétienne d'Égypte est plus pauvre d'informations sur les saints et les lieux du Delta que sur ceux de la vallée et du Ouadi Natroun. Cette pauvreté relative doit s'expliquer par des raisons d'ordre historique et géographique. Le Delta ne put notamment offrir que les grands marécages du Nord comme lieux propices à la vie des anachorètes ou à l'implantation de communautés monas-

tiques. D'autre part, durant les premiers siècles qui suivirent la conquête arabe, la Basse Égypte fut le théâtre de vigoureuses révoltes des Coptes et l'élimination du christianisme y fut particulièrement sévère. La troisième conférence n'en a pas moins été consacrée à l'étude de quelques lieux saints notoires de la Basse Égypte. Les cas du Césareum d'Alexandrie et des sanctuaires de Canope (Abouqir) ont été évoqués pour illustrer comment la vénération de saints se surimposa directement à des cultes païens, la fête de Saint-Michel-Archange remplaçant ici celle d'un Hermès, les reliques de Saint-Cyr, médecin, et de son compagnon Jean héritant là des pouvoirs guérisseurs d'Isis de Ménouthis.

Dans l'église dite du « baptistère » (ou de la « baignoire », *el-Maghtas*), située près des salines du Lac Bourlos, quelque part vers Rosette, la Vierge et toute une suite de saints personnages apparaissent, groupés dans une *barque*, apparition qui rappelle immédiatement les visions divines évoquées dans le *Songe de Nectanebo* et dans une dédicace de Talmis.

Le Directeur d'Études a signalé que le thème de la barque miraculeuse avait eu la vie dure dans la région : un sarcophage anthropoïde d'époque ptolémaïque (Caire J. E. 60597) où se voient la barque d'Isis et celle du Soleil flanqué de l'Ennéade, se trouvait avant 1933 dans la mosquée de Dibi, entre Rosette et Foua ; à la fin du siècle dernier, ce monument passait pour avoir été la barque sur laquelle le saint Ali el-Khazgi était venu de Chine et on lui attribuait la vertu de guérir les maladies des personnes qui s'y couchaient comme dans une baignoire.

Au sud-est du Bourlos, une apparition de la Vierge et des Saints fait la réputation de l'église encore existante de Sainte-Gémiane, miracle que le R. P. Vansleb, en mai 1672, reconnut pour être un mirage assez ordinaire. Sainte-Gémiane offre en tout cas au populaire avide de merveilleux des prodiges comparables à ceux d'El-Maghtas dont l'église fut rasée par ordre des autorités musulmanes en 1437. Jean Doresse s'est demandé, pour finir, si dans l'étrange rituel pour la guérison des écrouelles jadis pratiqué dans le monastère de Siriaqous, au nord d'Héliopolis, l'intervention d'un porc et l'emploi de cendres de porc ne procédaient pas de quelque pratique païenne (le porc qui dévore les pustules et est ensuite brûlé pourrait être en effet un souvenir de Seth, dieu destructeur et détruit, ou encore de Nout sous sa forme de truie dévorant ses petits).

C) Titres spécifiques de prêtres provinciaux.

Le Directeur d'études a fait une fois de plus un exposé de rappel concernant la notion de « nome », en évoquant l'histoire complexe de la géographie administrative de l'Égypte ancienne : aux Basses

Époques, parallèlement au découpage réel du territoire en circonscriptions dénommées « nomes » par les Grecs, il existait une géographie sacrée conservant, non sans quelques modifications et adjonctions, l'antique division en provinces dites *sepat* qui remontait à l'époque thinite. Aussi la nomenclature communément adoptée depuis Brugsch, présupposant une équivalence entre les *sepat* des textes hiéroglyphiques et les *nomes* des époques tardives aboutit-elle à des absurdités. On devra donc renoncer à désigner la province (*sepat*) dite « Neith-du-Sud » sous le nom de « nome prosopite » ou la province dite « Le Harpon-de-l'Ouest » sous la dénomination, spécialement inadéquate, de « nome métélite » etc.

Dans un second exposé général, on s'est appliqué à caractériser ce qu'on peut entendre par « prêtre spécifique d'une divinité locale ». Depuis l'Ancien Empire, un « *directeur des prophètes* » est placé à la tête des prêtres de certains temples importants et au Nouvel Empire l'expression « premier prophète » se vulgarise pour désigner le chef de la hiérarchie étendue de certains clergés locaux. Cependant, au lieu d'être explicitement distingués par de tels titres hiérarchiques, les grands-prêtres de divers dieux importants portent dès l'Ancien Empire un titre qui les définit comme exerçant, par excellence, une fonction religieuse : ainsi le « grand des voyants » du Soleil en divers lieux, le « grand des chefs des artisans » de Ptah memphite, le « grand des cinq » de Thot, le *ouner* de Létopolis, le *sematy* de Min à Coptos et à Akhmin, etc. A la Basse Époque, si les deux premiers de ces titres spécifiques continuent à s'appliquer aux seuls chefs des clergés de Rê et de Ptah, d'autres, comme il ressort implicitement de la prosopographie, distinguent tout prêtre-*ouâb* habilité à accomplir les rites pour le service d'une divinité déterminée et l'on rencontre ainsi un grand nombre de *ouner* à Létopolis, de *sematy* à Akhmim, de « directeur des châteaux de Neith » à Saïs, etc. Les documents qui font connaître l'organisation fondamentale (*senty our*) des métropoles canoniques et des cités secondaires (*Grand texte géographique d'Edfou*, *Encyclopédie sacerdotale de Tanis*), les monographies relatives à une région (*P. Jumilhac, Livre du Fayoum*) ou à une ville (Dendara, Ombos, Edfou) nous apprennent que de tels « prêtres spécifiques », formant peut-être des collèges d'initiés, étaient au service de chaque divinité majeure de chaque métropole, des divinités secondaires de ces métropoles et des divinités patronnes de maintes localités d'importance moindre. Il y a la matière d'un catalogue qu'on s'efforce de compléter au jour le jour (cf. les travaux de H. De Meulenære). Ces désignations confèrent au prêtre les fonctions-mêmes du dieu qu'il sert (e.g. le « potier des chairs » du Khnoum d'Acanthos) ou bien elles l'assimilent à une divinité ayant rendu

service au dieu majeur selon le mythe (*e.g.* « celui qui raccommode le buste » d'Isis-Hathor à Mefky). D'une région à l'autre, le même titre spécifique peut se retrouver pour désigner le *ouâb* d'une même figure divine (ainsi « celui qui noue la bandelette rouge » affecté en divers lieux au culte de divinités léonines). Parfois notés sous des graphies énigmatiques, ces titres fournissent de précieuses informations pour déterminer l'origine de certains monuments et préciser les traits caractéristiques des mythologies et des rituels locaux.

Nos réflexions sur la notion de « nome », la distribution d'une carte localisant les principales villes du Delta désignées par leur nom grec et nos considérations sur les prêtres spécifiques formaient la préface de deux recherches portant sur deux titres sacerdotaux assez peu connus.

1. Un titre *our-heb* est attesté sur quelques monuments privés (De Meulenære, *BIFAO* 62, p. 157, doc. 13 et p. 165, note 6), permettant d'y voir l'appellation d'un prêtre de quelque divinité de la Basse Égypte occidentale. Le grand texte *Edfou* I, 330-331 permet de préciser que ce terme distinguait l'officiant spécifique de Djekâpir, métropole de Neith-du-Sud et que, signifiant littéralement « celui qui est riche en gibier d'eau », il se réfère au dieu Soukhos (*P. Ram. VI*, col. 71), en l'occurrence au Soukhos-*ka*-du-Soleil, forme particulière à cette province, du dieu crocodile patron de la chasse et de la pêche (*Edfou* IV, 24-25 ; *Opet*, 242, *BIFAO* III/2, p. 94, n° 199). Danièle LEHMANN et Alain FOUQUET ont su mener à bien l'enquête sur ce titre.

2. Dans les collections publiques et privées, comme sur les chantiers de fouilles, l'épigraphiste rencontre, bien plus souvent que des grands textes, des objets mineurs datant des Basses Époques et fournissant des données typologiques, onomastiques et prosopographiques dont on doit savoir tirer parti en dépit des particularités que constituent les titres rares et les graphies peu classiques de noms propres. En début d'année, l'examen de courtes légendes gravées sur de vilains *oushebtis* d'époque ptolémaïque nous avait fourni l'occasion d'examiner quelques types de noms propres caractéristiques du I^{er} millénaire. Trois des documents — ceux du « *sem* et suivant du dieu Ha Tja-hiké-nimou », du « père divin Pétéhiké fils de Stierbôné » et du « *semsou* et prophète de Ha Pymetjek né d'Akhyt » — avaient pu être versés au dossier des cultes des confins libyques du Delta (Ha, Hiké), le prêtre *semsou*, littéralement « l'aîné », étant le principal prêtre spécifique du Harpon-de-l'Ouest (*Edfou* I, 331, 17 ; Mariette, *Dend.* IV, pl. 31 ; *oushebti* Bologne 2397).

L'analyse du dossier familial que constituent les stèles du Sérapéum C 317 (*RT* 25, 25) et S. 4018 (Vercoutter, *Textes biographiques*, p. 65 sq), une statue d'Osiris (Daressy, *Mss E* 30, 2, v^o) et trois bagues du Louvre (photo Giraudon 4885; Newberry, *Scarabs*, pl. 38, n^o 27-28) a permis de tracer les destinées d'une famille de fonctionnaires attachés à l'administration des terres arables. Le scribe-royal-comptable-des-champs Oudjahorresné se vit attribuer des titres de « prophète » en Moyenne Égypte (Cynopolis, Héracléopolis, Acanthos) au temps d'Amasis. Son fils aîné, Hor, qui était « directeur des champs et *sia-nety* » sous Darius, allait être prophète à Panopolis, Antæopolis, Cynopolis, Babylone, *Inbou* et Sebennytos. Cependant, si la famille eut quelques attaches avec Memphis, centre administratif du royaume, son berceau se trouvait dans les confins libyques du Delta. Oudjahorresné eut pour principale qualité sacerdotale celle de « prophète de *Ha-le-Grand*, seigneur de l'Occident », c'est-à-dire du patron du Harpon-de-l'Ouest. Cette charge fut héritée par Hor, son fils aîné. Tefa, une de ses filles se réclamant du patronage du même dieu Ha et se plaçant sous la protection d'Hathor dame d'Imaou. Un fils cadet — dont le nom Pétéarmaïs évoque le dieu *Horemheb* qu'on adorait quelque part vers Naucratis — était pour sa part « prophète d'Amon seigneur de *Senty-(noufé)* », une capitale du Harpon de l'Ouest. Cet ensemble de données a permis de lire sur la bague Newberry, *Scarabs*, n^o 27 un nouvel exemple du titre *semsou* et d'y reconnaître en sus une mention du terme *our-â* qui désignait, de fait, une autre prêtre spécifique du Harpon occidental (cf. Mariette, *Dend.* IV, pl. 31). On s'est demandé si ce dernier titre, littéralement « celui dont le bras est long », ne faisait pas allusion aux capacités guerrières de Ha, sentinelle des frontières libyques.

D) *Les cultes de Thot en Basse Égypte.*

Les digressions destinées à faire connaître la diversité des problèmes et des méthodes ne nous a pas empêchés de pousser un peu nos recherches sur la question, encore si obscure, des Hermopolis du Nord.

1. *Thot seigneur de Sheta.* Gauthier (*DG* V, 148) signale une *Sheta*, définie comme une ville du Delta méridional consacrée au dieu Thot et censée être nommée sur un monument provenant d'Athribis. Cette Hermopolis prétendue avait été jadis identifiée par Brugsch (*DG*, 797-798) à *Pshati*, capitale du Prosopite, mais cette équation est philologiquement peu soutenable (*Pshati* venant plutôt de l'ég. *p-shadé*, « le méandre »). Une lecture rapide des écrits anciens de Brugsch donne d'abord l'impression que celui-ci, dans les années

1857-1858, vit d'une part une inscription de Benha nommant « Thot seigneur de Sheta » (*DG, l.c.*), d'autre part une ferrure de bronze acquise par le consul autrichien Huber et nommant « Thot de Sheta » (*Rec. Mon. I, pl. X, 8*). Un examen plus critique des premières publications de Brugsch permet de se rendre compte que ce voyageur a confondu ses souvenirs et qu'il a seulement copié chez Huber, puis publié inexactement une ferrure au nom d'Amasis et mentionnant un « Thot seigneur de Sheta » (aujourd'hui Caire 22/5/26/14), trouvée en même temps qu'une autre ferrure, celle-là au nom de Psammétique II et nommant l'Horus d'Hermopolis-*Bahou* (Caire 30/5/21/2, *ASAE* 53, 460-461). On ne peut guère faire fond sur l'indication selon laquelle les deux pièces auraient été trouvées « zwischen Zagazig und Tel el-Jahudi » (*Geogr. Inschr. III, p. 38*) et il est infiniment probable que l'une et l'autre provenaient directement ou indirectement de la capitale de l'Ibis.

Cette enquête limitée a permis de signaler les erreurs diverses qui entachent les indications de provenance données par Brugsch dans son *Recueil de Monuments I* et de rappeler l'intérêt qu'il y aurait à écrire une histoire des premières explorations et trouvailles faites dans la Basse Égypte orientale... A s'en tenir passivement à l'indication de Gauthier, *DG*, on aurait pu reconnaître dans la *Sheta* en question la *Sheta* (primitivement *Shetjyt*), sanctuaire typique de Sokaris, puisque ce dieu tenait précisément une place importante dans la religion d'Athribis (cf. les recherches de P. Vernus) ! Or le lieu-dit *Sheta* dont Thot était seigneur se rattachait sans doute à Hermopolis-*Bahou*... Ainsi avons-nous illustré la nécessité de pousser humblement le contrôle systématique de nos informations afin de fonder sur des données aussi rigoureuses que possible la géographie et l'histoire des cultes égyptiens.

2. *Thot qui préside à Khery-Tjehenou*. Gauthier qui en a méconnu le nom exact (*DG VI, 41*) et le *Wörterbuch* (V, 394, 11) suggèrent que le lieu de culte nommé *Khery-Tjehenou* relevait d'Hermopolis magna en Moyenne Égypte, tandis que Junker (*Der sehende u. blinde Gott, p. 56-58*), comprenant « Libyerort » à la suite de Sethe, proposait de le situer dans le nord-ouest du Delta.

Onze attestations de Khery-Tjehenou et de son dieu Thot ont été étudiées attentivement (la réf. LD III, 37 b, retenue au *DG* d'après Spiegelberg, devant être éliminée car elle concerne « Thot brillant (*tjehen*) » opposé au « Thot rouge »).

Le *Papyrus dramatique* dit du *Ramesseum*, couramment tenu pour un rituel de couronnement royal (mais qui pourrait être plutôt un rituel servant à la consécration de certaines statues funéraires

du roi mort) ne saurait être postérieur à la III^e dynastie : Khery-Tjehenou y est citée aux col. 78-79 et, dans un autre acte, col. 74, la restitution Khery- [Tjehenou] est plus probable que la restitution Khery- [Djehouty] proposée par Sethe. Agglomération ou sanctuaire existant dès les Hautes Époques comme habitat de Thot, Khery-Tjehenou doit être distinguée, ainsi qu'il ressort du *P. dram. Ram.* lui-même, et du lieu saint *Herset* (plus tard *Hasro*) traditionnellement localisé à Hermopolis magna, et de la métropole de la Province de l'Ibis (Hermopolis-*Bahou*). La notoriété et l'antiquité relatives de Khery-Tjehenou ressortent aussi de la titulature qui est donnée à Thot dans un des tableaux qui illustrent à Deir el-Bahari la *Légende de la jeunesse et l'investiture anticipée* du roi (*Urk.* IV, 254). Un socle d'albâtre qu'il faut rattacher au petit groupe de documents attestant une vénération de Thot au Sināï (Petrie, *Res. in Sinai*, fig. 144, 9) et un babouin marqué aux cartouches de Ramsès IV, trouvé dans le temple funéraire thébain d'Aménophis I (Spiegelberg, *Zwei Beiträge...*, p. 4-5) font nombre pour attester la popularité du « Thot-qui-préside-à-Khery-Tjehenou » dans l'Égypte du Nouvel Empire.

Cependant, la stèle déposée au Sérapéum sous le règne de Pami par un certain Sonbef (éd. Malinine, Posener et Vercoutter, n^o 24) et le cercueil d'un descendant et homonyme de ce Sonbef (réf. chez *GLR* I, 52, § XIII) démontrent qu'au VIII^e siècle, un culte régulier était rendu par un prophète de notre Thot dans la région memphite et plus précisément, sans doute, dans la zone où se trouvaient le Sérapéum, l'Anoubiéion, les tombes de Ménès et de Djoser ainsi que Bousiris-*Rout-isout* (Abousir). A l'époque perse, le catalogue de divinités reproduit dans la cella du temple d'Hibis range Thot-qui-préside-à-Khery-Tjehenou parmi les dieux de la région memphite (*Hibis* III, pl. 3, reg. V) et dans la liste de 38 appellations de Thot qui figure dans le rituel memphite qu'est le *Book of Hours* de Sokaris (20, 25), cet aspect du dieu est invoqué en troisième position, juste après ses désignations majeures de « seigneur de Shmoun » et de « seigneur des hiéroglyphes » (éd. Faulkner, p. 33*).

Sur la stèle Leiden V 1 (éd. Bœser et Holwerda VI, pl. 1 ; cf. trad. Gardiner, *Onom.* I, p. 51-53), le chef-sculpteur Hatyaï dénombre les dieux de Moyenne et de Haute Égypte dont le roi lui fit tailler les images dans le Château-de-l'Or, en accordant une place prioritaire à une importante série de divinités de l'Hermopolite, dans laquelle il nomme « *Thot seigneur de Shmoun, celui-qui-préside-à-Khery-Tjehenou* ». Cependant, le tombeau d'où provient la stèle était dans une nécropole de Memphis (cf. l'appel final aux visiteurs, le style et l'appartenance au fonds Athanasy) ; le Château-de-l'Or (ou atelier d'art sacré) le plus fameux était celui de Memphis ; deux

autres monuments qui nous apprennent que notre artiste fut contemporain de Séthi I et de Ramsès II proviennent respectivement de Gîza et du Sérapéum (cf. *RdE* 9, p. 158, n. 4). On peut alors penser que l'attribution au Thot d'Hermopolis magna du qualificatif « présidant-à-Khery-Tjehenou » traduisait la dévotion particulière de Hatyaï pour la forme memphite du dieu des arts. En effet, les attaches memphites du dieu « qui-préside-à-Khery-Tjehenou », manifestes dans les sources de Basse Époque, se décèlent dès la XIX^e dynastie. Dans une scène du « baptême de Pharaon », au palais memphite de Merneptah (*ASAE* 15, 102), Thot est ainsi surnommé et, sur la statue qu'il déposa dans le temple de Ptah à Memphis (PM III, 219), le scribe Amenmosé fils de Padjerti, contemporain de Ramsès II (cf. CGC 42169), fit graver sur son épaule droite le nom de Thot-qui-préside-à-Khery-Tjehenou.

S'il est impossible d'affirmer que, dès les temps archaïques, le Thot de Khery-Tjehenou était adoré aux abords de Memphis, on doit constater qu'une tradition attestée de l'époque ramesside à la fin du paganisme le traitait comme le Thot memphite par excellence. Bien que deux graphies sur les onze que nous connaissons du toponyme *Khery-Tjehenou* autorisent à comprendre littéralement « le lieu qui porte les Libyens », aucune source n'autorise à situer le lieu en question vers le bord nord-ouest du Delta et à l'identifier, de la sorte, à l'Hermopolis parva des sources grecques.

3. *Ounkhem et le problème d'Hermopolis parva.* Hermopolis-la-Petite est bien connue des sources grecques à partir du III^e siècle avant J. C. (*Annuaire* LXXVII, p. 180-183). Or Spiegelberg (*Die sog. demot. Chronik*, p. 142) a pensé en retrouver des mentions dans les textes démotiques sous le toponyme *Ounkhem* qu'il traduisait « Ounou-la-Petite ». Françoise de CÉNIVAL, chargée de recherche au C.N.R.S., ayant rencontré ce toponyme dans le *P. demot. Louvre* 3266 dont elle prépare la publication, un examen détaillé du problème qu'il pose a été fait au cours d'une séance de travail tenue à la IV^e Section. En analysant la documentation réunie par notre collègue démotisante et comprenant une famille de papyrus démotiques et deux stèles hiéroglyphiques mentionnant *Ounkhem*, nous avons pu arriver à la conclusion que cette localité fut aux époques perse et lagide le chef-lieu de la circonscription septentrionale du Nome Memphite et qu'elle était située entre la latitude d'Abousir et la latitude de Tirsia (la *Terso* du *tosh* de *Ounkhem* citée dans les papyrus). Différentes conclusions et hypothèses ont été formulées au sujet d'autres points touchant la toponymie et le découpage administratif du Nome memphite. En tout cas, pour le profit des

recherches menées en collaboration avec Alain Zivie sur les Hermopolis réelles ou prétendues du Delta, une question est bien tranchée : Ounkhem n'a rien à voir avec Hermopolis parva.

Nombre d'inscrits : 61.

Ont assisté régulièrement aux conférences hebdomadaires :

Élèves titulaires : M^{mes} et M^{lles} J. BERLANDINI (1^{er} trim.), Cl. BRELOT-CROZIER, C. CHADEFAUD (IV^e Section), Chr. COCHE, M.-H. DE RUDDER (Diffusion des cultes), L. GRELIER, Ch. IMBERT, D. LEHMANN (Diffusion des cultes), S. NEGRONI, M. THIRION, D. VALBELLÉ ; MM. D. CHARRON, Y. GOURLAY (IV^e Section), N. GRIMAL (IV^e Section), Chr. JACQ, Th. OBENGA (IV^e Section), G. ROQUET, SAYED RAMADAN ABDU ALI, G. SCHROEDER (Christianismes orientaux), A. ZIVIE.

Auditeurs assidus : M^{mes} et M^{lles} L. AUBERT, J. de BECO, M. BELLION, M.-A. BONHEME, B. de BOISSESON (1^{er} sem.), L. de BUZON, N. de FRESSINIAT, G. LACAZE, Chr. LEBRUN, M. LÉGER, A. LIDON, S. SANTONI, M. TÉTARD, Z. TOPOZADA ; MM. Mustafa EL-ALFI, A. FOUQUET, Fr. HERBIN, M. LÉGIER, L. LEGRAND, M. MASANÈS, N. MEZOUGH, Samir NASR IBRAHIM, Ch. VAN WITTENBERGHE.

En application des modifications apportées au règlement intérieur de la V^e Section, une première élection de délégués des élèves avait eu lieu au printemps de 1969 (G. ROQUET, délégué ; Chr. COCHE suppléante). Le 2 décembre 1969 ont été élus pour l'année 1970 G. ROQUET délégué et N. GRIMAL suppléant.

TRAVAUX DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION.

Michèle THIRION (voir plus bas p. 427) a terminé la mise en fiche préliminaire des noms de divinités contenus dans les anthroponymes égyptiens.

Gérard ROQUET, en vue de l'obtention de la maîtrise en lettres classiques, termine un mémoire intitulé « Mooné, Monè, Muniyat, recherche de toponymie égyptienne », achevant ainsi une enquête dont la nécessité avait été ressentie quand, étudiant en 1968-1969 les *Ashmûn* du Delta, nous avons rencontré le nom de Muniyat-Tana.

Philippe BRISSAUD, élève de MM. Fr. VILLARD (Nanterre) et J.-M. PESEZ (E.P.H.E. VI^e Section), désireux de se spécialiser dans l'étude de la céramique égyptienne d'époque historique, a élaboré un mémoire de maîtrise en histoire sur les fours à potier égyptiens d'après les trouvailles *in situ* et les représentations figurées et a retenu comme sujet de recherche la publication détaillée des « Dépôts de fondation des temples de Tanis ».

Liliane et Jacques AUBERT qui préparent l'édition de leur collection de *shaouabtis* (oushebtis) ont commencé, avec la collaboration du Directeur d'études, à réunir les données bibliographiques qui permettraient d'écrire un jour, à partir d'exemplaires plus ou moins étroitement datés, une histoire un peu précise des statuettes funéraires momiformes.

Jocelyne BERLANDINI et Dominique VALBELLE ont prêté leur collaboration à l'établissement des fiches destinées au *Bulletin signalétique* du C.N.R.S. (Section 9 - Philosophie et sciences religieuses).

Tout en poursuivant le classement de l'abondante documentation qu'il a réunie sur la déesse Neith et sur l'histoire de Saïs en vue d'en tirer une thèse principale pour l'obtention du Doctorat d'État, SAYED RAMADAN a remanié et augmenté son mémoire *Documents relatifs à Saïs et à ses divinités* (cf. *Annuaire* LXXVII, p. 378-382), en l'enrichissant notamment d'une nomenclature des dignitaires de Saïs (XXVI^e-XXX^e dynasties). Ce nouveau travail lui a valu, le 21 juin 1970, le titre d'Élève diplômé de l'E.P.H.E., sur rapport de MM. G. POSENER et J. LECLANT. (Voir plus loin, page 445)

En dépit de ses obligations de Chargé d'enseignement à l'Université de Strasbourg, Jacques PARLEBAS a terminé la réunion et l'analyse des sources et opinions relatives aux « grands des Cinq » (mémoire de 3^e Cycle).

Michel GITTON, assistant d'histoire ancienne à l'Université de Nanterre, a de même fait progresser l'élaboration de son corpus des monuments concernant l'Épouse du Dieu Ahmosé-Nofretary (mémoire de 3^e Cycle).

Pascal VERNUS, assistant à l'U.E.R. d'Histoire de Paris-Sorbonne, mène vers son terme le dépouillement des « données relatives aux nomes et localités de Basse Égypte dans les sources papyrologiques grecques ». Il a repris l'étude de matériaux réunis depuis plusieurs années sur l'histoire, la topographie, le panthéon et le clergé d'Athribis en vue d'élaborer un mémoire de 3^e Cycle.

Désigné comme pensionnaire à l'I.F.A.O. pour 1970-1971, Alain ZIVIE, collaborateur-technique CNRS au Cabinet d'Égyptologie, achève la rédaction de sa monographie sur « La province de l'Ibis » et sa capitale Hermopolis du Mendésien (mémoire de 3^e Cycle).

Christiane COCHE, collaboratrice technique E.P.H.E., a déjà réuni une abondante documentation sur l'histoire culturelle du site dit de Gîza (*Bousiris-Ro-setaou*) entre la chute de l'Ancien Empire et la fin du paganisme et en approfondit l'étude (mémoire de 3^e Cycle).

Dominique VALBELLE, à Paris et au cours d'un long séjour en Égypte (Le Caire, Thèbes, Assouan), a déjà réuni nombre de matériaux pour rédiger une monographie sur les déesses de la cataracte, Satis et Anoukis (mémoire de 3^e Cycle, 1^{re} année).

Mustafa EL-ALFI, répétiteur d'histoire à l'Université EL-AZHAR, a poursuivi des recherches, entreprises au Caire, sur les scarabées portant les noms des pharaons ramessides et, dans le cadre des a première année de 3^e Cycle, il s'est exercé à réunir, examiner et classer les données relatives aux rôles cultuels des prêtres dits « grands des voyants » à Héliopolis, Thèbes, Hermonthis, This et Armarna ainsi que dans les fêtes royales et les cérémonies funéraires.

Claude BRELOT-CROZIER, en vertu d'une convention de travail avec le C.N.R.S. a poursuivi minutieusement le relevé, la vérification et l'enregistrement, programmé par ses soins, des commentaires, épars dans les livres, aux *Textes des Pyramides*. Un mémoire relatif à la constitution d'un fichier des citations des *Textes des Pyramides* et à son utilisation pour des enquêtes sur la notion de *sekhem* (« pouvoir ») a été déposé en vue d'obtenir le titre d'Élève diplômée de la Section.

Marianne GUENTCH-OGLOUEFF-DORESSE a déposé son mémoire intitulé « Un décor des Temples atoniens de Karnak : rites royaux de procession et offrandes au Disque ».

Roland TRAUNECKER, collaborateur du Centre franco-égyptien de Karnak, relève et étudie *in situ*, sous le contrôle de M. Serge SAUNERON, les graffiti des temples de Karnak, en vue de présenter devant la Section un mémoire mettant en œuvre ces importantes sources d'information sur les cultes et pratiques populaires que sont les graffiti de dévots et de passants.

Marie-Louise RYHINER a entrepris la rédaction à long terme d'un mémoire sur « le Lotus primordial d'après les textes et l'iconographie » et Michel DEWACHTER, actuellement au Caire au titre de la coopération, a commencé l'étude des fonctions de « fils fictif du Roi » par la mise à jour du catalogue prosopographique des fils royaux de Koush (mémoires E.P.H.E.).

COMMUNICATIONS DU DIRECTEUR D'ÉTUDES

— Académie des Inscriptions et Belles-lettres, séance du vendredi 16 janvier 1970, sur présentation de M. Jacques VANDIER : « Les travaux de la Mission française des Fouilles de Tanis en 1968-1969 ».

— Société française d'Égyptologie, séance du samedi 28 février 1970 : « Quatre années de recherches sur Tanis (1966-1969) »

— Société Ernest Renan, séance du 22 mai 1970 : « Quelques fonctions peu connues des statuettes funéraires égyptiennes ».

— Direction d'études pour la diffusion des cultes égyptiens (séminaire d'études méroïtiques de M. Jean LECLANT), conférence du jeudi 28 mai 1970 : « Toponymes et lieux de cultes soudanais d'après un texte d'époque ramesside (Ostr. litt. D. el-Méd. n° 1072), cf. *Annuaire* LXXVIII, p. 183.

Année 1970-1971

I. *Introduction pratique à l'étude des textes funéraires du Moyen Empire.*

Après avoir rappelé les données techniques d'une approche concrète des *Textes des Cercueils* (plus haut, p. 158), le Directeur d'Études a analysé les volumes I, II, III et, en partie, IV des *Coffin Texts*. Dans cette conférence d'initiation, il ne s'agissait pas de fournir une traduction suivie, encore moins une interprétation fouillée des formules. Le propos était seulement d'illustrer les principaux problèmes de critique textuelle que posent ces textes ainsi que les apports très variés et parfois inattendus que la littérature funéraire apporte à l'égyptologie. On a beaucoup insisté sur le fait que le découpage et l'ordre des *spells* ont été faits par De Buck de manière avant tout empirique et qu'ils ne rendent pas compte de l'histoire littéraire des formules. Cette histoire, il convient de la retrouver, tant bien que mal, en situant les différentes versions par rapport aux *spells* qui les précèdent ou qui les suivent sur les différents cer-

cueils : on s'aperçoit ainsi que des *spells* séparés, voire dispersés, dans l'édition, constituaient en fait une unité littéraire plus ou moins longue. On constate l'existence d'un *Livre de l'Âme de Shou* finalement fort étendu. On distingue trois traditions différentes dans les formules pour assurer « la réunion de la famille », décrets divins remontant sans doute à l'Ancien Empire. Le sens général des formules complexes qui devaient éviter aux morts de vivre une vie-à-l'envers (marcher la tête en bas, se nourrir d'excréments, etc.) a été discuté : l'hypothèse de Drioton, rattachant ces textes aux croyances héliopolitaines (hostile à la mythologie osirienne qui faisait naître les aliments de la pourriture divine) paraît devoir être retenue et certains des thèmes aideront même à préciser en quoi consistait aux époques anciennes le rituel d'offrande pratiqué dans le temple majeur d'Héliopolis. L'ensemble des *Textes des Cercueils* (dont certains se rencontrent sur des papyrus, sur des stèles, sur les parois des chapelles funéraires) n'était pas destiné par nature à l'ornementation des cercueils. Cependant, un groupe de formules, attesté en Haute Égypte, avait été spécialement conçu pour être réparti sur les parois de la bière afin d'assurer à la momie la protection magique et la maîtrise de ses différents organes. L'attention a été attirée plus d'une fois sur les mentions de l'*ennemi* personnel du mort, avec lequel celui-ci continue dans l'Autre Monde, ou à partir de l'Autre Monde, à régler ses querelles par voie judiciaire ou magique.

Il est apparu que certaines incantations avaient pu être empruntées à des répertoires de formules utilisables par les vivants. Les titres conservés par certaines versions ont fourni l'occasion de considérer les intentions fort variées des morts magiciens et de voir comment, tantôt en pleine connaissance du contenu, tantôt à cause des vicissitudes de la transmission, les hiéroglyphes avaient parfois changé la destination d'une formule.

Il est rarement possible de dégager des traditions textuelles locales (un cas exceptionnel, cf. *Annuaire* LXXVI, p. 108-110), mais on relève par endroit des variantes qui s'expliquent par la géographie (ainsi la mention de Neferousi sur des cercueils hermopolites, *CT* III, 87 b). La contribution d'Hermopolis, ville des prêtres de Thot, patron de l'écriture et des sortilèges, à la fixation de certaines recensions paraît avoir été importante tandis que quelques formules ou variantes qui ne sont connues qu'à Lisht mais se retrouveront dans des *Livres des Morts* thébains font supposer que la Résidence des XII-XIV^e dynasties a pu jouer un rôle dans la transmission jusqu'au Nouvel Empire de certains lots de textes.

Fonctions peu connues de certains dieux, conception du bonheur, de la famille, des rapports sociaux, termes ressortissant aux voca-

bulaires techniques les plus divers (institutions, navigation, agriculture, etc.), le contenu des *CT* est si riche en données et en problèmes que notre examen n'a progressé que lentement et qu'il devra être poursuivi en 1971-1972.

II. *L'hymne à Soukhos du papyrus Ramesseum VI.*

En commentant les colonnes 100-143 et les fragments A-C, on a terminé cette année l'étude détaillée de ce texte liturgique, texte beaucoup plus riche pour l'histoire religieuse que Gardiner ne l'avait laissé entendre (voir *Annuaire* LXXIII, 1964-1965, p. 76-78 ; LXXIV, 1965-1966, p. 84-86 ; LXXVI, 1968-1969, p. 114-119). On a passé rapidement sur les col. 125-130, étudiées antérieurement, pour s'arrêter sur quelques points notables : col. 103-109, thème de la royauté de Soukhos, lié ici au « Château du *Bity* », sanctuaire saïte dont Sayed Ramadan a signalé et commenté une attestation peu connue, datant elle aussi du Moyen Empire (*Tomb of Senebtisi*, p. 34-37 et fig. 19-20 comparé à *T. of Rekhmiré*, pl. L XXXI-LXXXII, reg. 8-9). - Col. 115-116 : mention des « Milliers » de Kherâha, êtres surnaturels cités en parallèle avec les *Henmemet* d'Héliopolis (Sélim Hassan, *Hymnes*, p. 55 et 61 ; *P. Hiérat. Berlin* 3056, II, 3-4 ; cf. aussi Petrie, *Two hierogl. Pap.*, pl. 12, fragm. 42) et dont nous nous sommes demandés s'il n'étaient pas la multitude des morts transformés en étoiles. - Col. 124 : association du « taureau rajeuni » qui serait le dieu sous sa forme de Nil en crue et de l'ouverture des bassins d'irrigation. - Col. 140-142 : concernant l'idole archaïque nommée *gemehsou*, analogies avec les *CT* IV, 30 d ; VI, 310 k ; VII, 199 e. - Fragment B : relation entre les hymnes à Soukhos et la formule 285 des *CT* (« se transformer en Soukhos »).

Christiane LEBRUN et Catherine CHADEF AUD ont assuré la préparation de la traduction.

III. *Un hommage à des grands hommes du passé.*

Un reste de paroi sculptée, provenant d'une tombe memphite de Saqqara mais actuellement disparu (*BSFE* n° 11, p. 1-6 ; *JNES* 18, p. 34) est un document bien singulier : à la suite de pharaons dont les noms sont perdus, une série de personnages, figurés sous la forme

de petites momies dressées ou simplement nommés, sont manifestement des défunts ayant vécu à différentes époques de l'histoire : vizirs, grands-prêtres de Ptah, hauts fonctionnaires civils ou religieux, ritualistes et, en forte proportion, prêtres-lecteurs de la salle d'embaumement (*per-nefer*) et chefs des embaumeurs. Ce document remonte à la fin de la XIX^e dynastie d'après le style, les graphies et la mention de plusieurs contemporains de Ramsès II. Il nous a fourni l'occasion de manier des instruments de travail indispensables aux enquêtes d'anthroponymie et de prosopographie. Il convenait en effet de déterminer autant que possible l'identité de chaque personnage (époque, fonction), afin d'essayer de comprendre la nature du document.

Fr. HERBIN s'est chargé de l'examen proprement épigraphique. Catherine CHADEFAUD s'est occupée des vizirs, Mustafa EL-ALFY des grands-prêtres de Ptah, Jeri de BECO de divers personnages. Michèle THIRION s'est attachée à l'étude des anthroponymes. C. BERGER, J. BERLANDINI et J.-Cl. GRENIER sont venus participer à notre recherche.

Concernant la majorité des personnages qui ne sont connus que par ce seul document, on a pu préciser la période où ils avaient dû vivre, en se fondant sur leur nom, soit en examinant, à partir de Ranke, *Personnennamen*, à quelle époque chaque nom avait été à la mode, soit, pour les quelques anthroponymes encore inconnus du *PN*, sur le type onomastique de ceux-ci (par exemple les noms doubles, typiques du Moyen Empire).

En menant nos recherches prosopographiques, nous avons rappelé énergiquement qu'une personnalité se définit à la fois par son nom, par sa généalogie et par sa titulature et qu'il ne faut pas assimiler hâtivement deux grands personnages homonymes mais dotés de titres différents et aussi prendre garde que deux, voire trois dignitaires, ayant exercé la même fonction peuvent avoir porté le même nom (cf. la question très complexe des pontifes de Ptah nommés Sennefer, Ptahmosé et Pahamnata). On s'est demandé si l'Imhotep de notre monument (n^o 1) était bien le fameux grand prêtre d'Héliopolis et architecte de Djoser, doté anachroniquement du titre de vizir (comme en *Hammamat* n^o 92-93) ou si nous n'avions pas plutôt affaire au vizir homonyme qui vécut au début de la XVIII^e dynastie et restait vénéré par les milieux hermonthite de Thèbes sous la XIX^e dynastie. Il est frappant que, dans les mêmes temps et dans les mêmes milieux, on vénérât pareillement le vizir Ousermont (n^o 5), fils de Nebmehyt et de Maia, qui avait été en fonction à la fin de la XVIII^e dynastie. On a noté d'autre part que le mastaba

construit à Abousir pour Ptahshepses (n° 3), vizir sous la V^e dynastie, était encore visité par les lettrés à l'époque ramesside.

A en juger seulement d'après son nom, le grand-prêtre de Ptah Paï(m)red (n° 10) vivait au début de la XVIII^e dynastie ; cette date est confirmée par le *Document de généalogie memphite* (3,10) qui fait de lui un contemporain d'Aménophis I. — Le chef des chanteurs Ipou-our (n° 15) est sans doute le personnage nommé dans les *Admonitions*, déploration sur les malheurs du temps qui concerne l'état de l'Égypte à la veille de l'avènement des Hyksos (Van Seters) ; son nom semble d'ailleurs typique du Moyen Empire. Le *hery-tep* Iouny (n° 26) pourrait bien être un contemporain de Séthi I et être identifié au ritualiste de même nom qui fut enterré à Assiout. Parmi les huit chefs des embaumeurs (n° 28 à 35) qui se répartissent sur toutes les périodes et dont un, Khoufoukhâf, est un homme de l'Ancien Empire, le nommé Khâemhat (n° 34) peut être est identique au propriétaire de la belle tombe thébaine n° 57 : ce dernier, surtout connu pour avoir été directeur des greniers sous Aménophis III, possède en effet une série de titres intéressants, en vertu desquels il nous apparaît comme le chef des pompes funèbres royales.

Plus du tiers de la liste, telle qu'elle nous est parvenue, est constitué par des spécialistes de la momification et des funérailles. Une attention particulière a été accordée au *per-nefer*, local de la longue toilette funèbre, au personnel de techniciens et de lettrés qui lui était affecté, au « coffre d'Anubis » qui contenait sans doute les instruments et les livres servant lors des pompes funèbres, ainsi qu'à la présence à Saqqara de tombes au nom d'au moins deux ritualistes du *per-nefer* et chefs des embaumeurs (Akhpet et Hatiaï).

Que représentait ce « panthéon » où des grands hommes du passé ont été placés, non par ordre chronologique mais par catégories socio-professionnelles, et qui fut honoré d'une sorte de culte par un dignitaire memphite au lendemain de l'époque où le pontife de Ptah Khamoïs fils de Ramsès II avait témoigné un intérêt spécialement vif aux souvenirs des temps antérieurs ? Il ne s'agit pas d'hommes enterrés à Saqqara (*contra* Ousermont, Khâemhat). On peut imaginer que le monument honorait des bienfaiteurs royaux et privés comptant dans l'histoire du Sérapeum. Au total, une fois rappelées la présence de plusieurs écrivains profanes (Kaïres, Ipou-our, etc.) et constaté que le *per-nefer* devait être un lieu où les textes funéraires étaient conservés, transmis, révisés et composés, on se demandera si nous n'avons pas affaire à des auteurs sacrés ou profanes dont les œuvres étaient appréciées à Memphis dans les milieux de ritualistes.

IV. *Les statuettes momiformes (Shabtis).*

Pour encourager des travaux de documentation et de recherche sur ces objets, le Directeur d'études a cru opportun de consacrer la troisième heure de conférences, durant les deux premiers semestres aux problèmes que soulèverait une étude systématique des *shabtis* (dénommés *oushebtis* au cours du 1^{er} millénaire). Les petits objets en question forment une masse documentaire surabondante dont l'intérêt et l'utilité pour l'historien sont multiples : datation et attribution de tombes appartenant à des représentants des couches moyennes de la société, prosopographie et anthroponymie, conception des rapports sociaux et de la survie individuelle. Pourtant les deux monographies existantes, celle de Speleers (1923) et celle de Petrie (1935) sont très insuffisantes, qu'il s'agisse de classement typologique ou de l'histoire des pratiques funéraires. On a montré la nécessité qu'il y aurait à constituer par priorité une liste des figures qui peuvent être sûrement datées d'après le contexte de la trouvaille ou surtout, grâce à des recoupements prosopographiques, cette liste devant constituer la charpente de toute classification chronologique : pour prendre un exemple, les *shabtis* qui nous sont parvenus de hauts fonctionnaires des XIX-XX^e dynasties, ceux du personnel de Deir el-Médineh, ceux des dépôts votifs du Sérapéum font voir combien la diversité des figurines fut grande sous les Ramessides et illustrent le passage de la période où des privilégiés se faisaient fabriquer un lot limité de *shabtis*, plus ou moins différents entre eux par le type et la matière, à l'époque où des gens de toutes conditions, recourant au besoin à la terre cuite grossière, furent accompagnés dans leur tombe par une troupe d'au moins 365 corvéables tous pareils, encadrés par une trentaine de dizeniers.

En évoquant, période par période, les principales caractéristiques du matériel daté ou à peu près daté, il convenait de montrer combien la signification prêtée aux images momiformes était complexe. Apparaissant au cours de la XII^e dynastie, la figurine momiforme est bien caractéristique de ce temps où, à en juger par les types iconographiques à la mode, la statuaire privée aspire à produire de belles formes de pierre plutôt qu'à reproduire le corps humain. Elle figure l'homme sous l'aspect d'un corps embaumé, lui prête la chevelure et le masque d'un dieu et le dote ainsi d'une dignité surnaturelle (*sâh*). D'emblée, ce substitut éternel de l'individu a été doté de différentes vertus. Il est le corps du mort qui sera appelé à la vie par l'insolation quotidienne et qui, d'autre part profitera des rites accomplis dans Abydos pour nourrir Osiris et ses com-

pagnons. Il est aussi un remplaçant qui, dans le monde inférieur, répondra à l'appel lorsque l'individu qu'il représente sera requis par l'administration pour accomplir les grosses corvées collectives qu'exige la mise en valeur du sol. Ce double caractère, contradictoire pour notre logique puisque la momie de pierre, de bois, de faïence, de terre ou de bronze est à la fois le mort lui-même et un employé asservi à cet homme, est manifeste au Nouvel Empire et réapparaîtra, semble-t-il à l'époque saïte. Ainsi, les *shabtis* ne sont pas seulement destinés à prendre place dans la tombe. Ils sont aussi des « statues de poche » que les particuliers déposaient dans certains lieux saints : dans le caveau du taureau Apis lors des obsèques de celui-ci, près de la nécropole des rois thinites et en d'autres points du désert d'Abydos (formule dite « d'Aménophis III »), près du cimetière archaïque de Rosetaou à Giza-sud (« formule de Khâmouas »), dans les sables de Saqqara, etc. Il n'est pas impossible qu'à l'époque ramesside, les gens aient placé de leurs *shabtis* dans la tombe de leurs amis, afin de rester auprès d'eux. Ces pratiques, conformes à la haute dignité de l'effigie momiforme, n'empêchèrent point l'assimilation des troupes de *shabtis* à des esclaves, au moins à partir de l'époque ramesside.

Une histoire sommaire des types en cours au Nouvel Empire à la Troisième Période Intermédiaire et jusque dans le courant de la période ptolémaïque a été esquissée.

V. *Toponymie du Nome Hermopolite.*

Une recherche menée par Mademoiselle Marie FALETTI sous la direction de M. Roger RÉMONDON, Directeur d'études à la IV^e section, a fourni l'occasion de considérer de manière attentive les apports que les très riches sources papyrologiques gréco-égyptiennes nous offrent pour une meilleure connaissance du sol égyptien. Les toponymes transcrits en grecs sont des matériaux pour servir aux études linguistiques (prononciation de la langue égyptienne aux époques hellénistique et romaine). Un bon nombre d'entre eux peuvent se reconnaître dans les noms de villages actuels, permettant, par endroit, d'avoir une idée de la situation géographique et de l'étendue des nomes et de leurs toparchies. Enfin, ils sont de précieux souvenirs de divers types de terrains, d'établissements civils, militaires ou religieux ; ils nous parlent aussi des activités économiques et des croyances (c'est ainsi que deux d'entre eux gardent le souvenir des cultes rendus à Khnoum dans les environs d'Hermopolis).

Le directeur d'études a montré comment le vaste Nome Hermopolite connus par les papyrus d'époque romaine englobait le territoire des XIV^e, XV^e et XVI^e provinces qui se partageait le sud de la Moyenne Égypte sous l'Ancien et le Moyen Empire et a indiqué que la fusion de ces trois territoires en une grande circonscription avait dû s'esquisser dès le Nouvel Empire et était en tout cas chose faite sous la XXX^e dynastie. Il a présenté sommairement le matériel d'époque pharaonique d'où l'on peut tirer l'essentiel des données les plus anciennes concernant la toponymie et la topographie de la région considérée, puis a dénombré, en situant autant qu'il est loisible, les principales villes et bourgades (l'identification d'Alabastrôn polis à Hebenou et sa localisation à Zaouiet el-Maietin peuvent être tenues pour assurée).

Avant la fin de l'année, on a eu le temps d'étudier certains types de toponymes transcrits en grecs : ceux qui commencent par *Se-*, *Sè-*, *Si-*, *Su-* (formes pouvant noter les mots égyptiens désignant des « bassins », des « places » ou des arbres ») ; ceux qui commencent par un vocable *Terte* ou *T-erte*, vocable dont le sens n'est pas encore établi ; les *Ibiôn* enfin, lieu d'élevage des ibis sacrés. Pour terminer, avec l'active collaboration de G. Roquet, le mot *bôou*, « colline, tertre » et le terme *Telbont* qui paraît d'origine sémitique ont fait l'objet d'une recherche particulière. Marie FALETTI et P. VERNUS ont réglièrement assisté à cette série de conférences.

Le directeur d'études a participé au jury de la thèse de 3^e cycle de Mademoiselle Faletti, « Répertoire des toponymes du Nome Hermopolite ».

Nombre d'inscrits : 54.

Ont assisté aux conférences hebdomadaires :

Élèves diplômés : M^{me} Cl. BRELOT-CROIZIER ; M. EL-SAYED RAMADAN ABDU ALI.

Élèves titulaires : M^{mes} et M^{lles} M.-C. BUDICHOVSKY (Diffusion des cultes), C. CHADEFAUD (IV^e Section), N. GENAILLE (Diffusion des cultes), L. GRELIER, Ch. IMBERT, S. NEGRONI, M. THIRION ; MM. Mustafa EL-ALFI, Y. GOURLAY (IV^e Section), Chr. JACQ. Sont venus participer à certaines séances : M^{lles} C. BERGER, J. BERLANDINI, M. FALETTI (IV^e Section), D. VALBELLE ; MM. J.-Cl. GRENIER (Diffusion des cultes), G. ROQUET et P. VERNUS.

Auditeurs assidus : M^{mes} et M^{lles} L. AUBERT, J. de BECO, M. BELLION, N. de FRESSINIAT, Chr. LEBRUN, L. PALA, M. TÉTARD, Z. TOPOZADA ; MM. Fr. HERBIN, Samir NASR Ibrahim (premier semestre).

On a procédé à l'élection des délégués des élèves le mardi 8 décembre 1970 : M^{me} M. THIRION a été élue déléguée, M. Chr. JACQ suppléant.

TRAVAUX DE RECHERCHE ET DE DOCUMENTATION

A) Claude BRELOT-CROZIER, pour son mémoire relatif à la constitution à l'aide d'un ordinateur et à l'emploi d'un *Index des citations des Textes des Pyramides* a obtenu, en date du 28 mars 1971, le titre d'Élève diplômé de l'É.P.H.É., sur rapport de MM. Jean-Claude GARDIN et Jean LECLANT (voir plus bas, p. 441-443).

Le 25 juin 1970, Pascal VERNUS, assistant à l'Université Paris-IV, a obtenu le titre de Docteur en Études orientales pour son mémoire intitulé *Contributions à l'étude des cultes et de la géographie d'Athribis et de sa région* (plus bas, p. 485-487).

Le 30 juin 1970, Alain ZIVIE, pensionnaire à l'IFAO, a obtenu le titre de Docteur en Études orientales pour son mémoire intitulé *Hermopolis-Baqhieh et le Nome de l'Ibis* (plus bas, p. 489-492).

B) Mémoires de 3^e Cycle en préparation :

Jacques PARIEBAS, *Les « grands des cinq »*. Étude de prosographie et d'histoire religieuse.

Michel GITTON, *L'Épouse du Dieu Ahmose-Nofretari (sa vie et son culte posthume)*.

Mustafa EL-ALFI, *Recherches sur le personnel des temples d'Héliopolis et de sa région*. Étude de prosopographie et d'histoire religieuse.

Christiane COCHE, *Le site de Gîza de la chute de l'Ancien Empire à la fin du paganisme*.

Dominique VALBELLE, *Les déesses Satis et Anoukis*.

Philippe BRISSAUD, *Les dépôts de fondation des temples de Tanis* (1^{re} année).

Catherine CHADEFAUD, *Recherches sur la statuaire royale ramesside* (1^{re} année).

Zakia TOPOZADA, *Les provinces d'Égypte à la fin de la XVIII^e dynastie* (1^{re} année).

C) Mémoires de l'É.P.H.E. en préparation :

Roland TRAUNECKER, *Graffites et cultes populaires dans les temples de Karnak.*

Marie-Louise RYHINER, *Le lotus primordial dans l'iconographie et les textes.*

Michel DEWACHTER, *Les fonctions de fils fictif du Roi.*

YVON GOURLAY, *Pharbaethos et ses dieux. Étude de géographie religieuse.*

D) Travaux divers :

Dominique VALBELLE, stagiaire à l'IFAO, a entièrement classé les statuettes funéraires conservées dans les magasins de Deir el-Médineh et en prépare la publication. Philippe BRISSAUD, stagiaire à l'IFAO, a participé aux fouilles de Karnak-Nord et a spécialement étudié la céramique thébaine.

Liliane AUBERT a poursuivi ses dépouillements en vue de systématiser sa bibliographie sur les *shabtis*, Michèle THIRION a continué son examen détaillé des anthroponymes théophores et Claude BRELOT-CROZIER, travaillant par contrat avec le C.N.R.S., a encore donné une édition fortement augmentée de son *Index des citations des Textes des Pyramides.*

SAYED RAMADAN termine sa vaste thèse sur la déesse Neith et la ville de Saïs.

MISSIONS ET COMMUNICATIONS DU DIRECTEUR D'ÉTUDES

— Mission française des Fouilles de Tanis (plus bas p. 432).

— Société française d'Égyptologie ; séance du 20 février 1971 : « La sépulture du Père divin Psamétik fils de la dame Sbarkhy ».

— Université Paris I (U.E.R. d'Histoire) : Enseignement d'initiation à l'histoire de l'Égypte ancienne (premier semestre 1970-1971), avec la collaboration de Ivan KÖENIG, élève titulaire de l'EPHE.

— Établissement d'un rapport sur les magasins de Deir el-Médineh et les travaux de classement et de publication qu'on pourrait y entreprendre, adressé à M. le Directeur de l'IFAO (premier trimestre 1970-1971).

PUBLICATIONS DU DIRECTEUR D'ÉTUDES

— *La Chapelle Rouge : quelques instruments de travail* (en collaboration avec Suzanne NEGRONI et Michel GITTON), dans *Kémi* 19 (1969), p. 295-318.

— *L'organisation de l'armée et les titulatures de soldats au Nouvel Empire égyptien* (en collaboration avec Jesús LOPEZ), dans *Bibliotheca orientalis* XXVI, n° 1/2 (janvier-mars 1969), p. 3-19.

— *Quatre années de recherches sur Tanis (1966-1969)*, dans *B.S.F.E.*, n° 57 (mars 1970), p. 19-30, avec 3 fig.

— *L'Égypte* (propos recueillis par Régine GABBEY) dans *Réalités* n° 286 (novembre 1969), p. 90-99.

— *Le Delta* dans NAGEL, *Encyclopédie de voyage : Égypte* (1969), p. 650-654 et 656-677.

— *Religion de l'Égypte*, E.P.H.E. V^e Section, *Annuaire*, Tome LXXVII, 1969-1970, p. 177-193.

— *Centre documentaire d'Histoire des Religions. Religion de l'Égypte*, E.P.H.E. V^e Section, *Annuaire*, Tome LXXVII, 1969-1970, p. 395-400.

— *Travaux de la Mission française des Fouilles de Tanis en 1968-1969*, dans *C.R.A.I.* 1970, p. 32-40 avec 2 fig.

— *La sépulture du Père divin Psamétik fils de la dame Sbarékhy*, dans *B.S.F.E.* n° 60 (février 1971), p. 7-27 avec 7 fig.

— *Documents de la période gréco-romaine*, dans Raphaël GIVEON, *Les Bédouins Shosou des documents égyptiens* (Leiden, 1971), p. 163-193.

TRAVAUX AU CENTRE DOCUMENTAIRE D'HISTOIRE DES RELIGIONS
DÉPARTEMENT « RELIGION DE L'ÉGYPTE »

voir plus bas, p. 427-432.